En retard ou pas?
Cette semaine nous publions une journée plus tard dû au congé de la Fête du Travail.
LA REDACTION

LA LIBERTÉ ET LE PATRIOTE

Vol. 59 No 22 SAINT-BONIFACE, MERCREDI 8 SEPTEMBRE 1971



La délégation française de France-Canada en visite au Manitoba la semaine dernière a été l'invitée du gouvernement provincial à un déjeuner qui s'est tenu en l'hôtel Fort Garry, le mardi 31 août. Notre document fait voir quelques-unes des personnalités présentes de g. à d., M. Lucien Bertin, secrétaire général de France-Canada à Paris; Dr Alfred Lorricaux, président du Comité France-Canada d'Amiens; Mme Jean-Louis Brunet, vice-présidente de la Fédération canadienne de France-Canada, Montréal; Dr Georges Durand, vice-président de l'Association nationale France-Canada, Paris; le député Pierre Lepage d'Indre-et-Loire, président du Comité France-Canada de Touraine; M. René Toupin, ministre de la Santé et du Développement social représentant le premier ministre du Manitoba; M. Fernand Parenty, vice-président de la section manitobaine de France-Canada; Mme A.-D. Archambault, présidente de la Fédération canadienne de France-Canada, Montréal; M. Marc Maffray, délégué général de France-Canada, Paris. (Photo Service d'Information du Gouvernement du Manitoba.)

Joseph Paul Marion dans Taché
p.3

Photo-reportage sur France-Canada
p.8 et 9

Denis Collette commissaire
p.3

L'AVENIR DU JOURNAL
DES GESTES QUI PARLENT

La semaine dernière, nous recevions à nos bureaux quelques représentants de l'importante délégation française de France-Canada qui visite le pays en ce moment. Il nous plaît de mentionner ici en particulier le Dr Georges Durand, le député Pierre Lepage, M. Marc Maffray, le professeur Alfred Lorricaux, M. René Chaumet et Mlle Geneviève Dorvyl.

Connaissant déjà notre journal et ayant été informés de son avenir incertain, nos visiteurs nous firent part de leur inquiétude de voir disparaître un élément indispensable à l'expansion de la langue et de la culture française et nous demandèrent comment ils pourraient venir en aide à "La Liberté et le Patriote". Nos amis de France nous ont assuré que, dès leur retour à Paris, ils feraient tout en leur pouvoir pour obtenir une aide concrète et tangible. "Donc, tenez bon! Ne lachez pas! " nous ont-ils dit.

Joignant ensuite le geste aux paroles, — "Nous croyons plus aux actions qu'aux paroles," devait dire l'un d'eux, — ils prirent chacun un abonnement à notre journal. Et de retour auprès de leur groupe, ils invitèrent les autres membres de la délégation à faire de même.

Nous espérons que cet exemple suscitera des réactions semblables parmi notre population manitobaine. Et en son nom, nous remercions nos amis de France pour leur geste d'encouragement et de soutien.

La Rédaction



Roland Mahé est directeur artistique à plein temps au Cercle Molière Inc. depuis deux ans. M. Mahé a reçu son bachelier en Beaux-arts de l'université de Manitoba et de plus a étudié un an à l'Ecole Nationale de Théâtre à Montréal ainsi qu'un an à l'Ecole Supérieure d'Art Dramatique de Strasbourg. Depuis 1967 M. Mahé a monté la plupart des pièces au Cercle entre autre "Du vent dans les branches de Sassafras", "Les belles-soeurs" et tout dernièrement "Montserrat". Ces pièces et d'autres ont connu un immense succès à St-Boniface et quelques-unes mêmes ont été louées par les critiques d'Ottawa et du Québec. Voici ce que M. Mahé avait à dire au sujet du théâtre français au Manitoba et l'avenir du Cercle Molière.

Voir article en page 16.

brasse et cuit..

Art

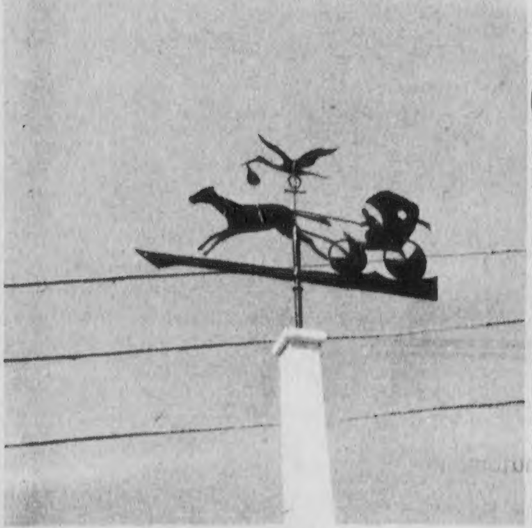
Des gens de St-Boniface aimeraient rencontrer d'autres personnes dans le but de discuter les possibilités de l'établissement d'un village communautaire dans notre campagne manitobaine. La vie commune aurait comme base une recherche de vie intérieure, un rapprochement avec la nature tout en conservant les valeurs fondamentales de la famille. Pour de plus amples renseignements veuillez contacter M. et Mme Roch au 138 de la rue Bertrand.

Plus de 47,000 étudiants ont pris le chemin de l'école mardi dernier pour une autre année de formation. C'est le premier terme depuis l'application du bill 113. Dans certaines écoles il s'agira d'une adaptation complète pour les professeurs autant que pour les étudiants. Il faudra beaucoup de courage de part et d'autre.

Les conservateurs manitobains préparent avec pompe les célébrations pour souligner le 76e anniversaire de M. John Diefenbaker P.C., Q.C., M.P. La fête aura lieu le vendredi 17 septembre à Minnedosa. C'est donc une invitation lancée aux amis et supporters de M. Diefenbaker.

Les gens des rues Marion, Taché, Aulneau, Hamel, Des Meurons, Enfield Crescent et du chemin Ste-Marie qui pourraient et voudraient loger des étudiants de l'université de Manitoba cet automne sont priés de contacter le bureau de logement aux étudiants: 474-9717 ou 474-8281. La demande vient à la suite de l'extension du service d'Unibus dans la ville de St-Boniface.

Le conseil de ville de St-Vital, lors du festival Chautauqua de la fin de semaine de la fête du Travail a voulu préparer la population de St-Vital au sort qu'elle subira le premier janvier prochain: "l'Unicité". En effet lundi dernier pendant une cérémonie spéciale, au parc Riel, un écusson de la ville de St-Vital, transporté en corbillard a été enterré. Ce geste marquait la disparution de la ville comme entité. Après la cérémonie, les échevins ont quitté le parc en vélo pour signifier qu'ils participaient à leur dernière course.



Une girouette qui décrit bien la profession du propriétaire du garage où elle se trouve perchée. Devinez qui.

Semaine du Centenaire de l'Hôpital de St-Boniface

La semaine du 5 au 11 septembre a été proclamée la semaine du Centenaire de l'Hôpital Général de St-Boniface par M. Ed Schreyer en reconnaissance de la contribution de cet Institution à la province et aussi en reconnaissance aux fondatrices, les Soeurs Grises de la Charité.

Pendant cette semaine, on voit plusieurs employés portant des costumes de l'époque afin de souligner davantage le centenaire de l'Hôpital Général de St-Boniface.

On honorera de façon spéciale les membres de la communauté fondatrice. Plusieurs anciens membres du bureau d'administration sont à St-Boniface pour l'occasion. Les Soeurs Grises ont passé la soirée de mardi en croisière sur le bateau de plaisance River Rouge. Un thé-rencontre a eu lieu mercredi après-midi à l'Hôpital avec les Soeurs de cette communauté. Pour aujourd'hui jeudi le comité des fêtes du Centenaire a organisé une tournée du Winnipeg métropolitain d'une durée de deux heures et demi, en autobus, pour les Soeurs Grises. Cette randonnée sera suivie d'une réception en plein air au kiosque des Soeurs sur les terrains de l'Hôpital.

Vendredi après-midi M. W.J. McKeag, lieutenant-gouverneur de la province et Mme McKeag recevront a un thé en leur résidence des membres de la communauté des Soeurs Grises. De plus, un feu d'artifice est prévu pour 20:00 heures le même jour au côté sud de l'Hôpital. Le public est invité et on servira de l'orangeade aux enfants et du café aux adultes. Ce feu d'artifice annoncera les activités du lendemain.

Ce sera le samedi 11 septembre que M. Schreyer donnera la première pelletée de terre du projet d'agrandissement de $7.5 millions à l'Hôpital Général de St-Boniface. C'est alors qu'aura lieu la recréation du voyage en canots d'écorce des premières Soeurs Grises remontant la rivière Rouge. Les voyageurs et les Soeurs Grises débarqueront sur la rive est de la rivière Rouge derrière l'Hôpital où aura lieu la cérémonie de la première pelletée de terre.

La population est invitée à se joindre aux fêtes et à la cérémonie qui marquera l'élan avec lequel l'Hôpital entre dans son deuxième centenaire.

***

Pas question

Dans un magasin de modes, une cliente est en train de choisir une robe.

— Prenez donc celle-ci conseille la vendeuse: elle vous rajeunit de dix ans.

— Ah! non, dit la dame, furieuse. Si vous croyez que j'ai envie de paraître dix ans de plus chaque fois que je l'enlèverai!

AVIS PUBLIC

Révision de la liste électorale

Division scolaire de la Rivière-Seine no 14

AVIS EST PAR LA PRESENTE DONNE que les

10, 13, 14 septembre 1971

au Bureau d'Administration
192, avenue Centrale
Ste-Anne, Manitoba.

entre les heures de 1 h de l'après-midi et 10 h du soir je procéderai à la révision de la Liste Electorale de l'autorité locale ci-dessus mentionnée.

Toute personne qui désire apporter des changements à la Liste Electorale en y ajoutant un nom ou en en retranchant un nom, ou de tout autre façon, pourra comparaître devant moi et se faire entendre à n'importe quel des jours ci-haut mentionnés et aux heures indiquées.

Donné à Ste-Anne dans la Province de Manitoba, ce premier septembre A.D. 1971.

Maurice Noel,
président de révision
Autorité locale de la Division Scolaire de la Rivière-Seine no 14

☐ Candidat à la commission scolaire

Les élections du 6 octobre prochain dans la ville de Winnipeg unifiée, éliront non seulement un maire et 50 conseillers, mais également les commissaires des divisions scolaires urbaines. Par conséquent, les cinq postes de commissaires d'école sont ouverts dans la division scolaire de St-Boniface no 4, tout comme les postes des commissaires des divisions scolaires de Norwood, St-Vital, Winnipeg, Transcona, etc.

Au cours d'une interview accordée à notre journal, M. Collette a exprimé son souci devant le manque d'intérêt de la part de la population de St-Boniface à l'égard des élections municipales et par le fait même un certain désintéressement face aux élections des commissaires.

M. Collette possède une vaste expérience dans la vie française à St-Boniface car il travaille depuis quatre ans au Centre Culturel. Pendant près de trois ans il a oeuvré au poste de CKSB et est maintenant directeur de la Caisse Populaire de St-Boniface. "Ceci m'a permis de rencontrer un foule de gens pour échanger des idées, a-t-il dit, et je suis bien conscient du phénomène d'assimilation dans notre ville."

En se présentant comme candidat au poste de commissaire, il désire acquérir une expérience dans le domaine de l'éducation. "Je ne me présente pas comme commissaire pour faire de la politique; c'est-à-dire que je ne veux pas me lier à aucun parti politique, afin de demeurer indépendant", a déclaré M. Collette.

Face à l'application du bill 113, M. Collette est convaincu qu'il faut continuer "à informer les parents, mais peut-être avec un peu plus de diplomatie que lors des réunions publiques qui se sont tenues dans la division scolaire de St-Boniface, le printemps dernier."

"Certains parents, a-t-il affirmé, ont opté, de façon "convainquante", pour des cours donnés en français. D'autres, ont préféré la formule de 50-50. Peut-être, est-ce à cause d'un manque d'information ou peut-être que ces parents ne se sont pas fait entendre aux réunions publiques. De toute façon, personne ne peut vraiment dire ce qui va se passer".

saire, la commission scolaire a besoin d'un jeune avec les reins forts. M. Collette apporterait à la commission scolaire, sa jeunesse, son temps et son expérience. Il se propose "de rendre la commission scolaire présente aux yeux des parents et des élèves, pas seulement en temps de crise ou lorsqu'elle doit prendre de graves décisions ou réprimander." Il a donné à entendre que des étudiants

suite à la page 12

Un jeune homme de St-Boniface, M. Denis Collette, vient d'annoncer qu'il se présente comme commissaire d'école dans la division scolaire de St-Boniface aux prochaines élections du 6 octobre.



M. Joseph Paul Marion

Troisième candidat dans Taché

M. Joseph Paul Marion est né à St-Boniface le 8 décembre, 1927. Il fit ses études à l'école Provencher et au Collège St-Paul. Il prit un cours en administration à Winnipeg et se spécialisa à Toronto dans la restauration alors qu'il était au service de Canadian Food Products Ltd. Après avoir occupé plusieurs positions avec ceux-ci à Calgary et Edmonton il revint à Winnipeg comme gérant régional de tout l'Ouest en 1957.

En mars 1959 il fonde Manor House Cafeterias Ltd. une firme qui opère cantines et cafétérias dans le Winnipeg Métropolitain. En 1960 il achète la firme R. Smith & Co. Ltd. et en 1965 se porte acquéreur avec deux associés de Universal Vending Co. Ltd.

Commissaire d'école à la division No 4 de St-Boniface pendant six années il en est le président pendant les trois dernières années de son terme.

A l'échelle provinciale il est directeur fondateur de M.A.S.T. (association des commissaires d'écoles du Manitoba).

Il est membre à charte du conseil Saint-Boniface des Chevaliers de Colomb; membres des Canadiens de Naissance; en janvier 1971 il est élu syndic de la paroisse Cathédrale pour 3 ans.

Membre du Club d'hommes d'affaires et professionnels franco-manitobains organisation dont il fut le premier président. Il est aussi membre du Winnipeg Executives Association.

Issu d'une famille qui a toujours participé activement dans la vie communautaire de Saint-Boniface on se souviendra de son grand-père le docteur J. A. Marion qui a été pour plus d'un demi siècle le porte parole des franco-manitobains auprès des autorités du ministère de l'éducation. Il fut le président de la commission scolaire de Saint-Boniface pour plus de quarante ans; service qui se termina par sa mort accidentelle en février 1954.

Son père, Paul, fut échevin au conseil de ville de Saint-Boniface pendant treize ans, et fut reconnu comme une lutteur acharné.



De gauche à droite ci-dessus, le F. Aimé-Onil Dépôt, de Ste-Anne et membre de la section manitobaine de France-Canada; M. René Chaumet, secrétaire général adjoint de France-Canada à Paris; Mme Alberte Gerbeau, présidente de la Commission féminine de France-Canada à Paris; le ministre de la Santé et du Développement social du Manitoba, M. René Toupin; Sr Amanda Desharnais et M. Armand Desharnais, de St-Pierre, membres de la section manitobaine de France-Canada. (Photo Service d'Information du Gouvernement du Manitoba)



M. Gilbert Deschambault (au centre), président du club des hommes d'affaires et professionnels franco-manitobains offrait un dîner à la délégation France-Canada, à l'hôtel Niakwa, mercredi dernier.

□ Cinq années de chanson au 100 NONS

La saison 1971-1972 lance le 100 NONS dans sa cinquième année de travail dans le domaine de la chanson française. Depuis ses humbles débuts en juillet, 1967, le 100 NONS s'est taillé une place dans la vie culturelle des franco-manitobains, et surtout, des jeunes. Le 100 NONS a toujours été, et demeure encore, un endroit où les jeunes peuvent se rencontrer, se former et s'exécuter. Par la porte du local, au Centre Culturel, est passé un bon nombre de musiciens et d'artistes qui ont évolué sur la scène au cours des spectacles présentés depuis quatre années. Mais, les "jeunes" grandissent, et quittent la boîte; voilà pourquoi le 100 NONS est toujours à la recherche de nouveau talent, toujours prêt à accueillir de nouveaux jeunes intéressés à travailler dans le domaine de la chanson française.

Le 100 NONS est allé dans les écoles, dans les conventions, dans les rassemblements et manifestations de toutes sortes, à la radio, à la télévision anglaise et française, dans la majorité des grands centres franco-manitobains par toute la province, dans les concours nationaux où il a eu l'honneur de remporter un premier prix. Et ceci dans quatre ans, sans grande expérience et à coup d'efforts bénévoles. Ainsi St-Jérome, Québec les a reçu deux fois, de même que Roseau, au Dakota du Nord. Les bisons à l'entrée de la législature provinciale ont entendu résonner des airs français déjà, grâce au 100 NONS; la demeure du lieutenant-gouverneur de même a déjà accueilli la troupe. L'Hôtel Fort Garry s'est vu envahie deux fois, et l'Hôpital de St-Boniface une fois. Le 100 NONS a chanté à l'ouverture officielle de la Salle du Centenaire à Winnipeg devant 2200 spectateurs. Et encore, le groupe a eu l'honneur de chanter devant le Premier ministre du Canada, Monsieur P.-E. Trudeau. De plus, le 100 NONS s'est présenté à Ottawa, Gravelbourg, Montréal et Bismarck aux Etats-Unis.

Ainsi, les quatre premières années ont été fructueuses. Et la cinquième... Eh bien, ce sera avant tout une année de célébrations; célébrer son cinquième anniversaire, voilà toute une affaire! L'année sera d'abord plus productive; un spectacle par mois, du début d'octobre à la fin d'avril, présenté trois soirées de suite au local, en ensuite, en tournée. Il existe la possibilité d'établir un programme de spectacles et d'instruction dans la chanson française pour les écoles élémentaires et secondaires. La boite organisera cette année, en plus de ses spectacles réguliers, quatre récital de musique classique. On prévoit aussi une participation beaucoup plus active au Festival du Voyageur. Enfin, le 100 NONS entend participer à un ou deux programmes de télévision, ainsi qu'une série d'émissions à la radio. Ainsi, l'année s'annonce bien, et le 100 NONS espère pouvoir continuer en conservant les mêmes objectifs: former de jeunes artistes, répandre la culture française par la chanson, réunir la jeunesse dans un organisme propre à l'éduquer par les responsabilités qu'elle peut lui offrir.

LE NOUVEAU CONSEIL ADMINISTRATIF

Lors de la réunion annuelle du 100 NONS, le 4 août dernier, les officiers aux postes électifs du Conseil Administratif furent élus. A la présidence, Suzanne Jeanson; vice-présidence, Louis Dubé; secrétaire, Michèle Joyal; trésorières, Adèle Verrier. Le Conseil Administratif fut complété au cours du mois d'août avec la nomination de M. Antoine Gaborieau au poste d'aviseur, M. Bernard Léveillé au poste de directeur administratif et M. Norman Dugas au poste de directeur artistique.

RÉUNION PLÉNIÈRE

Le Conseil Administratif annonce une réunion plénière du 100 NONS, le jeudi 9 septembre à 20 h 00, au local du 100 NONS, 345, avenue de la Cathédrale. Le conseil invite toute personne intéressée à participer au 100 NONS en tant que musicien, chanteur, technicien ou organisateur, ou tout simplement intéressée au 100 NONS de se rendre au local et se joindre aux autres membres du 100 NONS. Une esquisse du programme de l'année sera donnée et ensuite discutée, on présentera les nouveaux directeurs artistiques et administratifs, il y aura discussion générale sur certaines aspects de l'organisation du 100 NONS pour l'an prochain, et enfin, il y aura une période d'inscription au cours de laquelle les gens intéressés aux différents secteurs (orchestre, chanteur, technique, administration) pourront s'y inscrire. Cette réunion générale en somme est le début d'une cinquième saison au 100 NONS, et le Conseil Administratif invite toute personne avec un intérêt d'y participer afin d'assurer un bon succès à cette saison 71-72.

Communiqué

□ Premiers chiffres de population

La Division du recensement de Statistique Canada vient de diffuser les chiffres provisoires de population, fondés sur le recensement de 1971, pour quelques municipalités.

Il s'agit surtout de petites villes, de villages et de municipalités rurales. On notera que la plupart de ces petites municipalités comptent moins d'habitants qu'en 1966, confirmant ainsi la tendance au déplacement de la population depuis les régions rurales vers les grands centres urbains. Cette tendance deviendra plus apparente lorsque seront publiés plus tard au cours de cette série les chiffres de population des grandes villes et des grandes agglomérations urbaines.

Ces chiffres provisoires permettront aux autorités locales de comparer les chiffres du recensement avec leurs propres estimations démographiques. D'autres chiffres provisoires seront publiés au cours des prochaines semaines à mesure qu'ils seront disponibles.

La Division du recensement souligne néanmoins le caractère provisoire de ces premiers résultats. Ainsi, ils ne comprennent pas les ajustements pour les personnes absentes au 1er juin et ayant une adresse temporaire (par ex. un hôtel ou un hôpital). Ces personnes seront ajoutées plus tard au chiffre de leur municipalité si elles n'ont pas été énumérées à leur domicile.

Les chiffres définitifs paraîtront au cours des premiers mois de 1972, quand tous les ajustements auront été faits.

Les chiffres provisoires sont fondés sur les visites que les représentants du recensement ont effectuées à chaque logement. Les représentants ont compté les personnes et ont ensuite comparé le chiffre ainsi obtenu avec les renseignements donnés par chaque ménage dans son questionnaire.

Ainsi l'on voit une baisse de population dans le tableau comparatif qui suit.

Ville ou village	Population 1971-1972
Morris	1409 – 1339
Great Falls	199 – 255
N.D.-de-Lourdes	606 – 583
Pilot Mound	765 – 767
St-Claude	675 – 638
St-Pierre	844 – 853
Treherne	636 – 614
La Broquerie	1331 – 1340
St-François-Xavier	641 – 713









M. G. FOREST

PRIÈRE À SAINT JUDE

apôtre des causes désespérées.

Saint Jude, apôtre glorieux, fidèle serviteur et ami de Jésus, le nom du traître Judas est la cause que vous êtes oublié par plusieurs, mais l'Eglise vous honore et vous invoque universellement comme patron des cas désespérés. Priez pour moi si malheureux qui vous implore: usez en ma faveur du privilège qui vous est accordé d'apporter visiblement et promptement le secours nécessaire dans les cas sans espoir.

Venez à mon aide dans ce grand besoin afin que je reçoive les consolations et secours du ciel dans toutes mes nécessités, tribulations et souffrances, particulièrement... et que je bénisse Dieu avec vous et tous les élus durant toute l'éternité.

Je vous promets, ô saint Jude, de me souvenir de cette grande faveur, et je ne cesserai jamais de vous honorer comme mon patron très spécial et de faire tout en mon pouvoir pour encourager votre dévotion.

Saint Jude, priez pour nous et pour tous ceux qui vous invoquent et vous honorent. Amen.

En reconnaissance pour grâce obtenue et pour demander une faveur. 22829-22 C

éditorial

Une visite d'amitié

Il faut avoir assisté à certaines rencontres occasionnées par les voyages-échanges de France-Canada pour découvrir la profondeur et la richesse des relations d'amitié que cette Association est en train de réaliser entre les gens de nos deux pays.

Comme le soulignait un des porte-parole de la délégation française qui a visité le Manitoba la semaine dernière, la raison d'être de ces voyages, c'est l'amitié. En se visitant mutuellement, on apprend à se connaître, à s'apprécier et, éventuellement, à s'aimer.

Il est vrai que les mots "aimer", "amour" "amitié" sont tellement galvaudés qu'on en vient à en oublier le vrai sens. Mais on ne sent pas moins le besoin de ce qu'ils devraient représenter. Si c'est le cas pour les individus, ce l'est aussi pour les pays.

Notre pays, comme tant d'autres, entretient des relations diplomatiques avec de nombreux pays. Mais quand on dit "diplomatie" on ne dit pas nécessairement "amitié". Le langage diplomatique n'a jamais eu la réputation d'être le plus chaleureux au monde. Il assure sans doute des contacts suffisants à l'établissement d'échanges commerciaux. Mais de là à dire que les citoyens échangent dans l'amitié, c'est une autre question. Si l'on pense, par exemple aux relations entre le Canada et la Russie, officiellement elles sont correctes. Sur le plan humain cependant, il semble bien qu'entre Canadiens et Russes il y ait encore plus de frisson que de chaleur.

Depuis quelques années, toutefois, on commence à découvrir, même en milieu officiel, l'importance des rapports entre les citoyens même de différents pays. La chaleur et la cordialité de leurs rencontres complémentent et même facilitent les relations diplomatiques. L'Association France-Canada qui en est à sa vingt et unième année d'existence, n'a pas peu contribué pour sa part à aplanir certaines difficultés entre nos deux pays et à encourager la bonne entente et les échanges culturels. S'il n'y avait que le l'actif de France-Canada, ce serait déjà beaucoup. Souhaitons que les rencontres comme celles de la semaine dernière se répètent encore plus souvent dans les années à venir et contribuent ainsi à améliorer le climat international.

Jean-Paul Aubry

Nos lecteurs nous écrivent

L'A.C.F.C. et le journal

Monsieur le Rédacteur,

Permettez-moi d'apporter une petite mise au point à deux articles publiés dans votre édition du 18 août 1971. 1) Dans l'article publié en première page et intitulé "L'avenir du journal", signé par M. M. Gauthier, il est question des "efforts réels" de La Liberté et Le Patriote en vue de satisfaire aux attentes des lecteurs de la Saskatchewan.

Cette affirmation m'apparaît comme étant purement gratuite et ne repose sur absolument rien de concret. Il suffit, pour n'en citer qu'un seul exemple, de demander à vos lecteurs de la Saskatchewan ce qu'ils ont trouvé dans vos colonnes relativement aux récentes élections provinciales dans notre province. Cela se résume à une seule chose: rien.

Il est vrai aussi que les pages consacrées aux voyages-échanges de l'A.C.F.C. et à d'autres nouvelles de la Saskatchewan depuis une vingtaine de semaines, ont été composées par le secrétariat de l'A.C.F.C. et publiées au tarif des annonces de $125.00 la page, par semaine. L'"effort réel" auquel cet article fait allusion fut-il donc vraiment celui de la direction du journal ou celui de l'A.C.F.C.?

Nous pourrions ajouter que nos articles sur les voyages-échanges ont été mutilés, et mêlés et que de nombreux articles n'ont pas été publiés. 2) Sous le titre: "F.C.F.O. et le Secrétariat d'Etat" page 6 vous affirmez, et je cite: "que la Fédération Canadienne-française de l'Ouest (F.C.F.O.) trouve que le Secrétariat d'Etat comprend mal les problèmes réels des minorités francophones de l'Ouest."

Cette affirmation, et le ton que vous donnez à votre article, peuvent laisser croire aux lecteurs que les associations de l'ouest, groupées au sein de la Fédération, sont mécontentes unilatéralement de l'aide qu'elles reçoivent du Secrétariat d'Etat à Ottawa. Si ceci était le cas de l'une ou l'autre de ces associations, ce n'est certainement pas le cas de l'A.C.F.C. qui apprécie à sa juste valeur l'aide reçue du Secrétariat d'Etat à Ottawa.

Permettez-moi de vous rappeler que lors de la réunion de la Fédération tenue à Winnipeg le 15 août, une motion de "dissatisfaction" envers le Secrétariat d'Etat a été présentée et secondée par deux délégués du Manitoba, mais que cette motion a été rejetée, à l'unanimité des autres délégués, en raison de son caractère négatif et peu réaliste.

Nous savons, il est vrai, que les programmes qui ont été mis sur pied par nos quatre associations provinciales de l'Ouest, et notamment en animation sociale, nous ont permis de découvrir de nombreux besoins, et qu'il nous faudra pouvoir compter sur une aide accrue d'Ottawa pour répondre à tous ces besoins. Mais ce n'est certainement pas en mordant la main qui nous nourrit que nous obtiendrons l'aide que nous recherchons.

Soyons honnêtes! Sans l'aide fédérale reçue à date, que serait-il advenu de nos associations provinciales? de nos programmes d'animation ? de nos voyages-échanges? et de quantité d'autres activités qui nous permettent de prévoir enfin un plus sain épanouissement culturel et social du groupe francophone dans nos provinces de l'Ouest.

L'A.C.F.C. est très consciente de la valeur de l'aide fédérale reçue et en remercie très sincèrement le Secrétaire d'Etat, Monsieur Gérard Pelletier.

A la rencontre prévue entre les présidents de nos quatre associations provinciales de l'Ouest avec l'Hon. Gérard Pelletier, et sous l'égide de la Fédération, l'A.C.F.C. exposera ses besoins et ses projets, mais elle tient à le faire poliment, et avec les sentiments de gratitude et de confiance que lui inspire l'aide déjà reçue du Secrétariat d'Etat, et le désir manifeste de l'Hon. Gérard Pelletier de nous aider efficacement à solutionner nos problèmes.

Je dis bien "à nous aider" et non pas à payer toute la note. L'Honorable Pelletier nous disait avec raison en juin 1970 à Vaudreuil-Sou-

Suite à la page 12



Membre de l'A.B.C. de la M.W.N.A. et des Hebdos du Canada

Tirage  Certifié

Journal hebdomadaire publié le mercredi par Presse-Ouest Limitée.

Gérald DORGE, Directeur — Jean-Paul AUBRY, O.M.I., Rédacteur

Toute correspondance relative aux articles et nouvelles doit être adressée à: LA REDACTION, La Liberté et le Patriote, B.P. 96, Saint-Boniface (tél: 247-4823).

Toute correspondance relative aux abonnements doit être adressée au: SERVICE DES ABONNEMENTS, La Liberté et le Patriote, B.P. 96, Saint-Boniface, Manitoba (tél: 247-4823).

Toute correspondance relative à la publicité, aux annonces commerciales et aux petites annonces doit être adressée au: SERVICE DES ANNONCES, La Liberté et le Patriote, B.P. 96, Saint-Boniface, Manitoba, (tél: 247-4823).

ABONNEMENT ANNUEL — CANADA: $5.00
ETATS-UNIS: $6.00
ETRANGER: $7.00

Les abonnements partent du premier numéro du mois qui suit la réception de l'abonnement.

Imprimé par Reliance Press Ltd. 114 Victoria ouest. Transcona, Manitoba.

Courrier de deuxième classe — Enregistrement No 0477.

Lecteur fidèle

Monsieur,

L'autre jour, sur la première page du journal, je lisais ses mots "L'avenir du Journal?" Cher monsieur, cela n'est pas facile à prendre pour un canadien. Je dois vous dire que La Liberté et le Patriote sans être tout de mon goût, je ne peut pas la laisser de côté, peut-être par patriotisme. Pour moi, le journal est canadien; puis nous en avons besoin, dans tout l'ouest canadien.

Pour question de goût, bien j'aime beaucoup lire les nouvelles de "Chez-nous" dans mon journal. Cela veut dire de toutes les villes et villages de la campagne, de l'ouest canadien. Une grande partie des habitants sont de "Chez nous".

Je suis certain que si vous aviez des chroniqueurs dans tous les centres pour donner des chroniques régulières, la vente du journal se ferait seule, puis, encore mieux la vente des annonces.

J'ai déjà fait des chroniques pour le journal. Je confesse, il y plus de quinze ans. J'ai pu constater que mes chroniques ne faisaient pas le bonheur de quelqu'un.

Il y a d'autres journaux qui vont grand train. Nous constatons qu'ils ont des chroniqueurs dans tous les centres. Et dans les centres de (Chez-nous); puis leur chronique est dans le journal presque sans manquer. Je crois que ce sont les plus belles racines pour un journal.

Les autres nouvelles sont très éducatifs et nécessaires; mais les nouvelles de (Chez-nous) réchauffent le coeur, puis donnent des valeurs individuelles que nous ne pouvons pas puiser ailleurs.

M. La Casse
St-Boniface,
le 4 septembre 1971

P.S. J'espère que ces quelques lignes peuvent vous être utiles. Au bonheur de La Liberté et le Patriote.

A la mémoire de Marcel Legoff

C'est avec un profond regret que j'appris la nouvelle de la mort de Marcel Le Goff; je suis certain que ce sentiment fut partagé par tous ceux qui l'ont connu intimement.

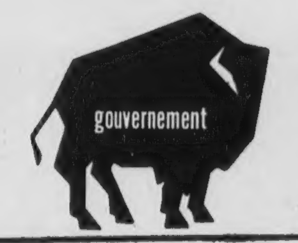
L'on se rappelle encore dans la paroisse du Précieux-Sang, son dévouement lorsque l'on faisait appel à ses services et à son bon jugement. Toujours poli et délicat, il savait toutefois exprimer ses opinions avec force et conviction dans les discussions de problèmes paroissiaux.

Je crois que c'est La Fontaine qui a immortalisé la phrase "Un ami fidèle est une douce chose". Que c'est vrai!

La jovialité, la rondeur et la cordialité de Marcel le rendaient attirant; il fut vivement regretté par ses nombreux amis lorsqu'il quitta St-Boniface pour aller habiter Montréal où son emploi l'appelait.

Charlemagne Préfontaine
St-Boniface
le 2 septembre 1971





L'Affaire Nicholson incite les assistés sociaux à l'action

Le lundi 30 août, le "Winnipeg Council of Self Help Groups Inc.", qui groupe une dizaine d'associations d'assistés sociaux, donnait une conférence de presse pour informer la population sur l'affaire Nicholson et corriger le tort causé par la publicité faite autour de ce cas isolé.

Le "Winnipeg Council of Self Help Groups Inc." est le conseil central qui régit ou coordonne les activités de dix organisations composées d'assités sociaux. Le conseil regroupe: un comité de la main d'oeuvre; un comité pour la protection des droits des assistés sociaux; un comité qui conseille les assistés sociaux en instance de divorce; l'association des locataires de Winnipeg et six organisations de mères de familles qui bénéficient d'une allocation d'assistance sociale.

L'affaire Nicholson révèle le cas d'un propriétaire de maisons. Celui-ci avait loué des appartements à des assistés sociaux sur la rue Toronto à Winnipeg. Malheureusement, il avait loué à des gens irresponsables qui ont démoli l'intérieur de plusieurs appartements. Les dommages s'élèvent à plusieurs centaines de dollars. Mais comme les locataires étaient des assistés sociaux, M. Nicholson peut difficilement être remboursé.

Or il arrive que le premier septembre est une date importante pour le renouvellement des baux. Par suite à l'incident Nicholson plusieurs locataires se sont vu refuser un renouvellement de bail. D'autres se retrouveront sans logis au premier septembre car les propriétaires craignent de louer à des assistés sociaux. De toute évidences la publicité sur le sujet n'a pas aidé. Toutefois, la ville de Winnipeg devra fournir du logement aux assistés sans logis, quitte à les placer dans des motels. Ce seront encore les contribuables qui devront payer pour les frais supplémentaires.

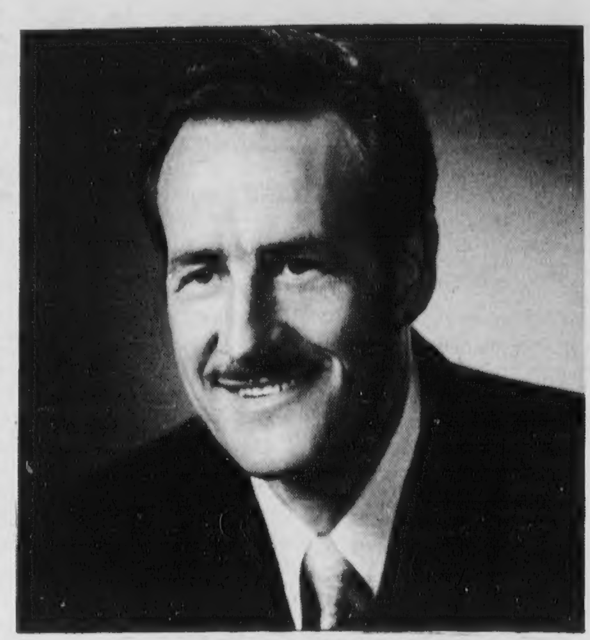
La majorité des assistés sociaux ont déjà démontré qu'ils sont des locataires responsables. Les destructeurs habituels ne forment qu'une faible proportion, mais tous les assistés sociaux portent le fardeau.

C'est pourquoi Mme Paulette Murphy, secrétaire du conseil central, et Mme Mimi Bélanger, présidente du comité pour la protection des droits des assistés sociaux, ont convoqué une conférence de presse où elles ont révélé les démarches futiles entreprises auprès des autorités concernées au cours des trois dernières années.

Le conseil propose que là où un travailleur social intervient directement pour trouver un logement à des assistés sociaux, le Service du Bien-être devienne responsable et défraye les dommages. Ceci implique que la présence du travailleur social exerce une certaine pression sur les propriétaires. Ainsi, le propriétaire aurait l'impression d'opérer une transaction avec le Service et non avec le locataire. Le conseil propose également qu'un programme soit mis sur pied à l'intérieur des cadres du Service Social pour que des logis municipaux et provinciaux servent de centres d'entrainement aux locataires destructeurs.

Dans le cas où un assisté social se trouve lui-même un loyer, le conseil recommande: a) que la somme de $1.00 soit déduit des chèques de tous les assités sociaux: cet argent pourrait servir à payer les dommages; b) que le Service Social paye le matériel; c) que tous les assistés sociaux remplissent des formulaires d'inspection en entrant et en quittant un logement. Ce document pourrait être utile comme référence.

Le "Winnipeg Council of Self Help Groups Inc." est un des mieux organisés au Canada.



M. Antonio VIELFAURE

Nominations à l'ONF

Le commissaire du Gouvernement à la cinématographie, M. Sidney Newman, a annoncé d'importantes nominations à l'échelon supérieur de l'Office national du Film du Canada.

M. Antonio Vielfaure devient directeur de la distribution et M. Wilf Jobbins, directeur de la distribution sortant de charge, devient le représentant de l'ONF pour l'Europe en poste à Londres. "M. Jobbins sera le responsable de la distribution dans 22 pays, et je suis sûr qu'il jouera un rôle-clé dans l'accroissement de notre distribution déjà importante à l'étranger," a déclaré M. Newman.

M. Vielfaure, le nouveau directeur de la distribution, est originaire de St-Boniface, au Manitoba. Diplômé du collège de St-Boniface, en 1952, il est entré à l'ONF comme représentant à Winnipeg en 1959. Il a occupé divers postes au bureau chef à Montréal de même qu'en territoire, en particulier comme adjoint exécutif du directeur de la distribution et, récemment, comme gérant régional de la distribution pour le Québec.

M. Wilfred Jobbins, qui se transporte maintenant à Londres comme représentant de l'ONF pour l'Europe, est né à Melita, au Manitoba, et possède un B.A. de l'université Queen's. Il est entré à l'ONF en 1946.

M. Jobbins possède une grande expérience de la distribution au Canada et à l'étranger. Il a servi l'ONF au Canada en territoire ainsi qu'au bureau-chef où il fut adjoint au chef du service International, et chef du service Commercial. Il a aussi travaillé à la distribution au Mexique, et fut choisi pour devenir le premier chef de bureau de l'ONF fondé à Buenos Aires, où il fut responsable des activités de l'Office en Amérique du Sud.

M. Jobbins a été nommé directeur de la distribution en 1967, et il quitte maintenant ce poste pour assumer ses nouvelles responsabilités à Londres.

Taxe 10 p.c.

OTTAWA — L'honorable Jean-Luc Pepin, ministre fédéral de l'Industrie et du Commerce, le 26 août a fait connaître aux dix ministres provinciaux responsables du commerce les répercussions de la surtaxe américaine de 10 p. 100 sur les exportations du Canada.

Chaque province a reçu une étude statistique dans laquelle sont énumérés tous les produits que le Canada exporte habituellement aux Etats-Unis et qui représentent au total plus d'un million de dollars par année. L'étude comporte également une ventilation des produits par secteurs industriels qui révèle la position des exportations totales du Canada aux Etats-Unis et énumère les produits soumis à la nouvelle surtaxe.

Au cabinet de M. Pepin, on affirme que les autorités américaines n'ont pas encore fait connaître clairement tous les champs d'application du nouveau tarif. Par conséquent, les fonctionnaires canadiens supposent que le pétrole brut, certaines viandes ainsi que la plupart des textiles de coton seront exempts de la surtaxe. L'étude statistique tient également compte du fait que certaines augmentations tarifaires dépendent de la quantité précise des importations notamment en ce qui concerne le bétail, les filets de poisson pélagique et les pommes de terre. On présume également que les produits seront exemptés de la surtaxe selon la quantité spécifiée.

La femme enceinte et son alimentation

L'alimentation devrait compter parmi les premières préoccupations de la femme enceinte. Les nutrionnistes s'accordent à dire qu'un bon régime alimentaire durant la grossesse favorise la santé et le bient-être du bébé aussi bien que la mère.

Le régime idéal de la femme enceinte est essentiellement le même que pour toute autre femme, sauf qu'il doit faire une plus large place à certains aliments. Toutefois, il est extrêmement important de consulter votre médecin sur le choix du régime à suivre pendant la grossesse. On devrait augmenter la ration d'aliments à haute teneur en protéines



afin d'assurer la croissance et le développement normal du foetus. Rappelons que les protéines sont particulièrement abondantes dans la viande, le poisson, la volaille, les oeufs, les haricots et pois secs, le lait et les produits laitiers.

La future maman aura également besoin d'un plus grand apport de calcium et de fer. Le lait, la crème glacée, le fromage et le yogourt sont d'excellentes sources de calcium, qui est absolument nécessaire à une bonne formation des os. La femme qui n'aime pas boire de lait pourra y suppléer en mangeant des produits laitiers et des plats préparés avec du lait. Les poudings au lait et les flans sont délicieux et nutritifs.

Les céréales avec du lait constituent, pour le déjeuner ou la collation, un plat nourrissant qui fournit de la protéine, de la thiamine, de la niacine, de la riboflavine, du fer et du calcium—autant d'éléments essentiels dans l'alimentation de la femme enceinte. Le fer, dont toutes les femmes ont un impérieux besoin, prend une importance accrue durant la grossesse. On sait que ce minéral influe largement sur le système circulatoire.

L'état de grossesse ne devrait pas servir d'excuse à l'embonpoint. L'augmentation des besoins nutritifs ne justifie aucunement que l'on inclut dans le régime des aliments riches et engraissants. La femme avisée aura soin de baser son régime sur les aliments qui présentent la meilleure valeur nutritive comparativement à leur valeur calorique. Elle choisira les pains et céréales à grain entier et enrichis, le lait et le fromage, les légumes verts feuillus et les fruits du genre citrus, de préférence aux riches desserts qui n'apportent guère à l'organisme qu'une poussée d'énergie rapide et des calories.

Les vitamines, sels minéraux, graisses, hydrates de carbonne et protéines sont tous indispensables au fonctionnement normal de l'organisme. Chez la femme enceinte, le besoin de ces substances nutritives se trouve encore accru, du fait que le foetus réclame aussi sa part. Si la future maman a suivi un régime bien équilibré avant sa grossesse, elle n'aura rien à changer à ses repas, sinon à s'assurer d'y inclure les rations de protéines et de minéraux qui sont recommandées pour son état.



Quel que soit le sport que vous pratiquiez, vous voulez paraître à votre mieux et n'exhiber aucune tache sur vos vêtements, car vous pourriez gâter votre journée.

J'arrive MAMAN ou AVORTEMENT

De moi, tu ne veux pas? Maman, je t'en supplie:
J'aimerais tant te voir, t'aimer et te chérir,
Caresser tes cheveux et tes joues. Je te prie;
Pour moi, toi, pour Lui! Ne me fais pas mourir.

Le Très-Haut est venu et m'a donné une âme.
Tu sais ce qu'il a dit à mon ange gardien?
Bien bas, mais j'ai compris: Oh! quel projet infâme!
Vivant je suis déjà... tu veux briser nos liens?

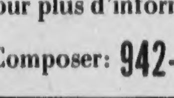
Ecoute, mon coeur bat, mes petits pieds demain
Pourront te réveiller et te dire: "Je t'aime!"
Cinq fois, dix fois, cent fois, je le dis à deux mains,
C'est mon langage à moi, pour nous deux c'est le même!

N'écoute pas ces voix: méchantes conseillères,
Qui veulent de toi faire une bien triste reine!
Ta couronne dira: "Qu'as-tu fait, meurtrière?"
"Tu as détruit sa vie et accablé la tienne!"

Ton geste irréfléchi fera de moi un ange,
Je souffrirai si peu, l'espace d'un instant.
Mais toi, chère maman, en refusant mes langes,
Quels remords vivras-tu, jusqu'à la fin des temps?

Le patron

802



PRIX 75 ¢.

— Ajoutez 15 ¢. pour livraison de 1ère classe et manutention spéciale.

Envoyez votre commande à:
Laura WHEELER Dept;
La Liberté et le Patriote,
60, Front St. West, Toronto,
(non à Winnipeg).
Ecrire lisiblement le numéro du patron, la grandeur, votre nom et votre adresse. (Paiement en monnaie seulement. Les timbres ne sont pas acceptés).

RECETTE

Boeuf à l'étouffée avec boulettes de pâte

- 2 lb de boeuf coupé en cubes de 1"
- 1/4 tasse de farine
- 1/4 tasse d'Huile d'arachides
- 1 tasse d'oignons hachés
- 2 1/2 tasses d'eau
- 2 c. à table de persil
- 3 1/2 c. à thé de sel
- 1 gousse d'ail émincée
- 1 feuille de laurier
- 2 tasses de pommes de terres coupées en cubes
- 1 1/2 tasse de carottes coupées en languettes de 2"
- 1 tasse de céleri coupé grossièrement en diagonale
- 1 tasse de piments verts coupés en cubes
- 1 tasse de champignons tranchés
- 1 1/2 tasse de mélange à biscuits
- 1/8 c. à thé de feuilles de thym écrasées
- 1/2 tasse de lait ou d'eau

Rouler les morceaux de boeuf dans la farine. Faire chauffer l'huile d'arachides dans une grande casserole ou poêlon. Ajouter les morceaux de boeuf et faire brunir sur tous les côtés. Retirer les morceaux de boeuf et mettre de côté. Ajouter les oignons et cuire jusqu'à ce qu'ils soient tendres. Ajouter la viande, l'eau, le persil, le sel, l'ail et la feuille de laurier. Couvrir et cuire sur feu doux pendant une heure.

Brasser occasionnellement. Ajouter les pommes de terres, les carottes, le céleri et le piment vert. Couvrir et cuire 15 minutes de plus ou jusqu'à ce que les légumes soient presque cuits. Ajouter les champignons. Ajouter le thym au mélange à biscuits. Ajouter le lait (ou l'eau) d'un seul coup et bien mélanger à l'aide d'une fourchette. Déposer par cuillerée sur le ragoût de boeuf. Cuire pendant 10 minutes sans couvercle. Puis couvrir et cuire dix autres minutes. Quatre à six portions.

Une imposante délégation de France-Canada

Le Dr Lorricaux (à droite) remet la Médaille de Vimy au maire de Ste-Anne, M. Roger Smith.

Le Manitoba a servi de cadres, la semaine dernière, à de chaleureux échanges d'amitiés entre une imposante délégation de quelque cinquante représentants des Associations France-Canada de France et les Canadiens, et plus particulièrement les Franco-Manitobains.

A cette occasion, les visiteurs français furent les invités d'honneur à diverses réceptions officielles dont un déjeuner offert en l'hôtel Fort Garry par le premier ministre du Manitoba, un cocktail par le Consul de France, une réception au Foyer Youville de Ste-Anne et un souper "barbecue" suivi d'une soirée récréative à St-Pierre.

La section manitobaine de France-Canada servit d'hôte à la délégation française.

Lors du déjeuner en l'hôtel Fort Garry, le député d'Indre-et-Loire, M. Pierre Lepage, présenta la médaille de Vimy au ministre de la Santé et du Développement social, M. René Toupin, qui représentait le premier ministre Schreyer. M. Lepage a expliqué que par cette médaille l'Association nationale de France-Canada veut rendre hommage aux Canadiens qui ont donné leur vie sur le sol français "pour la cause de la liberté".

"L'accueil qui nous a été réservé depuis notre arrivée au Manitoba, a ajouté M. Lepage, a été un accueil fraternel. Et il nous a fait grandement plaisir d'y entendre parler notre langue dans un français très pur... Nous nous sommes vraiment sentis dans le bain!... C'est le salut le plus fraternel de la France que nous vous apportons."

M. Toupin remit à son tour à M. le député Lepage une épinglette aux armoiries du Manitoba.

Au cocktail du Consul de France, le chef de la délégation de France-Canada, le



Mme V. Tétrault de St-Boniface (à droite) offrit au Dr Lorricaux et à sa femme un souvenir esquimaud.



De gauche à droite, le P. Dionne, curé de Ste-Anne; le Dr Durand; le Dr Robert Lafrénière et Mme Lafrénière; le député d'Indre-et-Loire, M. Pierre Lepage.





Une partie de la délégation française au Foyer Youville de Ste-Anne.



M. Marc Maffray (à gauche) et M. Champagne s'échangent des propos amusants.



M. Roger Fréchette (à gauche) de la Division scolaire de la Rivière-Seine, s'entretient avec le secrétaire général de France-Canada, M. Bertin.

visite le Manitoba

Dr Georges Durand, remit à M. Roger Stock, consul de France, et à M. Flaux, conseiller culturel auprès de l'ambassade de France à Ottawa, la médaille de Vimy. Rappelant que l'Association France-Canada était venue au Manitoba "sans trop se faire illusion sur son efficacité", le Dr Durand remercia les deux hauts fonctionnaires français pour leur dévouement et leur intérêt à faire rayonner la culture française et les invita à aider France-Canada dans son action. Faisant mention de la visite qu'il venait de rendre au journal "La Liberté et le Patriote", le Dr Durand invita le gouvernement français à faire quelque chose, "sans chauvinisme linguistique ni colonialisme culturel", pour aider le journal à sortir de sa crise financière. "La vie française n'est pas perdue! Nous y croyons!" de déclarer le Dr Durand.

Les visites à Ste-Anne et à St-Pierre, jeudi, se firent dans une atmosphère pleine de cordialité et de spontanéité. (Voir le photo-reportage)

A Ste-Anne, la délégation française fut accueillie au Foyer Youville par le maire Roger Smith et de nombreuses personnalités de l'endroit.

Le souper "barbecue" et la soirée au Centre Récréatif de St-Pierre fut le clou de la tournée manitobaine des visiteurs français. Il y eut danse, chant, échange de souvenirs et, même un encan chinois!

Le lendemain, le groupe partait pour Regina en autocar, ajoutant ainsi à son expérience de cet "immense pays" auquel il avait déjà goûté en voyageant par le Canadien National de Toronto à Winnipeg.

La tournée canadienne de la délégation française de France-Canada se terminera cette semaine par une visite de quelques importants centre du Québec.

J.-P.A.



Le Dr Durand présente la Médaille de Vimy au maire Fernand Lavergne de St-Pierre.



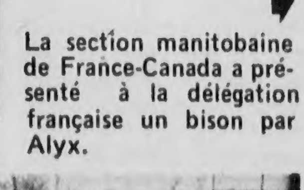
M. Odent, commissaire-priseur, préside à un encan chinois.



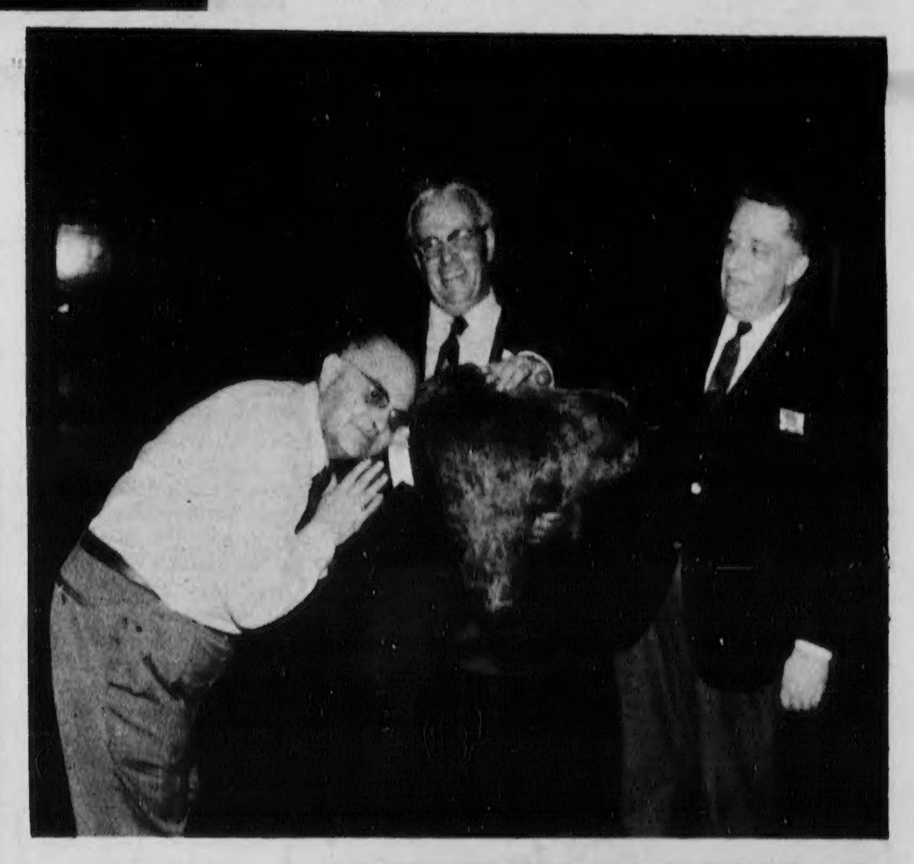
L'heureuse gagnante de l'encan chinois, Mme Paulette Rossello.



Dans une chanson de son cru, M. Rene Prefontaine résuma les impressions de tout le monde au terme de l'agréable soirée passée à St-Pierre.



La section manitobaine de France-Canada a présenté à la délégation française un bison par Alyx.





On se repose un brin pendant que M. Forget prépare un succulent biftek.



Pour plus de justice dans la société

Les évêques canadiens proposent entre autres l'animation sociale

OTTAWA (CCC)

Ne vous contentez pas de dénoncer les manifestations brutales de la violence, mais attaquez-vous à ses causes profondes, i.e. "aux injustices", disent en substance les évêques de l'Office de l'Action sociale (secteur français et anglais) aux communautés chrétiennes et à tous les citoyens du Canada dans leur bref message publié le 1er septembre à Ottawa à l'occasion de la Fête du Travail. Et parmi les moyens d'établir une société juste, ils proposent la collaboration à l'animation sociale.

Le texte revêt cette année un intérêt particulier en ce sens qu'il aborde une question brûlante et qu'il a été élaboré après une large consultation auprès de responsables locaux de divers mouvements d'action sociale et pastorale. Aussi, à certains moments, on a l'impression qu'après avoir interrogé le Peuple de Dieu sur ses perceptions de la violence, les évêques lui retournent aujourd'hui plus de questions qu'ils n'apportent de réponses à un problème pourtant crucial.

Au début, les évêques énumèrent diverses descriptions de la violence recueillies au cours de la consultation; puis, ils se déclarent solidaires des victimes de l'injustice, "injustice qui nourrit la violence".

Quelque peu hésitants devant les nombreuses définitions de la violence, les évêques en formulent une qui d'inspire de Jean-Marie DOMENACH: cette force – physique ou psychologique – qui s'exerce sur un homme ou un groupe d'hommes afin d'en obtenir ce que ni le dialogue ni le droit ni la morale ne permettraient d'en obtenir. Autrement dit, la violence est ce qui "peut conduire à l'utilisation de la force pour entamer l'intégrité des personnes, les ravaler au rang d'instruments et les empêcher d'être, comme hommes, partenaires conscients et libres".

UN AUTRE MALAISE

Plus loin, les évêques démasquent une autre des plus profondes causes de la violence: cette "mentalité fortement individualiste de notre société de consommation" qui "prône le 'plus avoir' au détriment du 'plus être'". N'est-ce pas à cause de ce renversement des valeurs qu'on se livrera aux rivalités et à la concurrence effrénée, qu'on ne parlera qu'en termes d'efficacité et de rendement? En subordonnant ainsi l'homme à la matière, à la production, les adultes ne méritent-ils pas ce reproche de la jeunesse à une société qui apprécie l'homme plus par son "avoir", son "capital" que par ce qu'il EST?

LA SPIRALE DE LA VIOLENCE

Après avoir posé directement et ouvertement une série d'interrogations à tout homme soucieux d'instaurer un système de valeurs "au service de l'homme", les évêques rappellent le processus ordinaire de la spirale de la violence. La misère entraîne la révolte des opprimés; celle-ci déclenche une répression qui conduit souvent aux tortures morales et physiques. Comment arrêter ce phénomène? Une seule solution: s'attaquer à la racine du malaise, "supprimer les injustices", sans oublier que l'action libératrice est plus proche de l'Evangile que la soumission passive à l'injustice.

L'ESPRIT DE L'EVANGILE

"Dans le combat pour la justice, à travers les tensions et conflits inhérents au dynamisme d'une société, le chrétien accordera la primauté à la persuasion, à l'influence du droit et de la morale", affirment les évêques. Et ils précisent son rôle: "Il tentera d'être un 'éveilleur de conscience' pour prévenir le fanatisme ou la dureté du coeur."

Pour ne pas se laisser asservir par la violence, poursuivent-ils, le chrétien évaluera son action à la lumière de l'Evangile, qui "annonce la totale réconciliation en Jésus-Christ de tous les hommes entre eux et de tous les hommes en Dieu". Il pourra recourir à la violence quand ce moyen – ambigu en lui-même "sera authentiquement ordonné à l'instauration d'une société plus vraie, plus juste, plus fraternelle".

MOYENS CONCRETS

Et parmi les moyens d'établir cette société juste, les évêques proposent un engagement dynamique dans "la collaboration à l'animation sociale, à l'organisation des mouvements populaires et professionnels,... la participation à la vie politique et... la conscientisation aux problèmes cruciaux des pays en voie de développement".

A tous ceux qui voudront combattre résolument les injustices pour l'établissement d'une civilisation nouvelle, les évêques signalent en conclusion que "le cheminement sera long et ardu, soutenu par la confiance en l'homme et par l'Espérance qui nous a été révélée".

Les membres de l'Office de l'Action sociale sont: NN. SS. Georges-Léon PELLETIER (Trois-Rivière) Henri LEGARE (Labrador-Schefferville) et Augustin BURKE (Yarmouth) pour le secteur français et P.J. O'BYRNE (Calgary), J.N. MacNEIL (St. John, N.B.) et N. GALLAGHER (Thunder Bay) pour le secteur anglais.

Un document de l'Eglise canadienne sur le célibat du prêtre

OTTAWA – Les évêques qui se réuniront à Rome pour le prochain synode, le 30 septembres, devront se montrer extrêmement prudents s'ils veulent accepter la possibilité que les prêtres déjà ordonnés puissent se marier.

Dans un document qu'elle a fait parvenir à Rome commentant le schéma sur le sacerdoce ministériel, l'Eglise canadienne déclare que si cette position devait être acceptée, la justification devrait en être très soignée, car on toucherait là la conception même des catholiques qui identifient la fidélité conjugale au célibat ministériel.

Par contre, l'ordination des personnes déjà mariées, d'âge mûr et ayant une famille, évite la question des candidats plus jeunes, des séminaristes qui n'ont pas encore reçu le sous-diaconat. On suggère plutôt d'offrir la possibilité à ces jeunes candidats d'un décision libre jusqu'à l'ordination sacerdotale.

Cette dernière idée est très fortement approuvée par des prêtres canadiens, mentionne le document de 25 pages, préparé à la suite de nombreuses consultations entre évêques, prêtres et experts laics.

Une autre remarque touche le caractère provisoire ou occasionnel du sacerdoce. Alors que le premier ne peut en aucun cas être provisoire ou occasionnel, l'Eglise permet seulement d'affirmer que le ministère "tend" à la perpétuité.

Selon elle, le prêtre, qui doit agir comme signe et instrument d'unité, ne doit pas s'engager dans un parti politique qui brime des droits fondamentaux.

Le schéma sur le Sacerdoce ministériel devrait être ouvert aux nouvelles formes de ministère, à caractères sociaux ou politiques, tout en admettant de nouvelles formes de vie pour les prêtres.

Pour ce qui est de l'engagement politique, l'Eglise canadienne demande qu'il y ait une distinction très claire entre "le" politique et "la" politique.

Le Père Legault revient à la radio

Les émissions religieuses pour la saison 1971-1972 reprendront leurs cours le lundi 13 septembre. Contrairement à ce qu'on avait annoncé en juin dernier, le P. Legault reprendra son programme à la radio.

A RADIO CKSB

1. Tous les jours: après les nouvelles de minuit, la "PENSEE DU SOIR"; et de 7 h à 7 h 10, "TEMOIGNAGE".

2. Du lundi au vendredi: de 1 h 30 à 2 h 00 de l'après-midi, les "QUESTION DU JOURS: avec le père Paul-Emile Legault. Comme par le passé le Père Legault abordera des questions religieuses ou sociales de notre temps, avec des invités et les auditeurs qui voudront bien échanger avec eux par téléphone.

3. Le dimanche: de 7 h 05 à 8 h "LE MATIN DE LA FETE". Une invitation à célébrer dans une atmosphère de douce détente et de réflexion spirituelle la fête dominicale: méditation préparée par Paul Tremblay, des auditions de musique religieuse, des moments de recueillement, des rencontres avec des invités et, une fois par mois, une conférence de presse avec un évêque canadien. Cette série d'émissions commencera le 19 septembre.

4. Le mardi: de 9 h 30 à 10 h du soir "LES GRANDES RELIGIONS". L'histoire du prostestantisme, de sa fondation à nos jours; ses grands moments; ses personnalités.

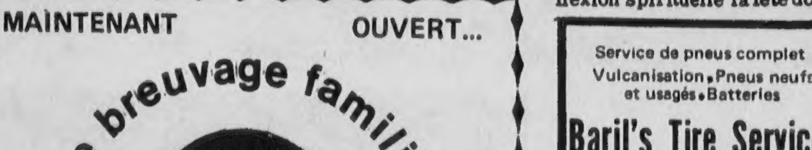
A CBWFT

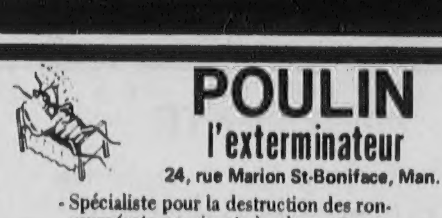
1. Le dimanche: de 5 h à 6 h: "5 D", magazine religieux sur l'un ou l'autre aspect de la dimension religieuse des événements en Eglise.

2. Le mercredi: de 9 h à 10 h du soir, "RENCONTRES". Les animateurs Raymond Charette et Louis Martin invitent des personnalités qui ont marqué par leurs écrits ou leur action le monde religieux.

A noter qu'à cause du "baseball", les émissions des 15 et 22 septembre seront à l'affiche les vendredis 17 et 24 septembre à 6 h 30 du soir.







CBWFT

HORAIRE DE BASE

SAMEDI

13:30	*Education au grand air.
14:00	*Les animaux chez-eux.
14:30	Pepinot.
15:00	*Tour de terre.
15:30	*Fanfreluche.
16:00	*Lassie
16:30	*Le monde en liberté
17:00	*100 millions de jeunes.
17:30	*Rinaldo Rinaldini.
18:00	*Mon pays et le sien.
18:30	Revue de la semaine.
18:35	*Atome et galaxies.
19:00	*Tarzan.
20:00	*Billet de faveur.
22:00	*Le monde de la caricature.
22:30	*Histoire d'un ville "Saskatoon".
23:00	Le téléjournal national et les nouvelles du sport.
23:30	*Cinéma.

DIMANCHE

13:30	Laurel et Hardy.
14:00	*Agent sans secret.
14:30	*Prince Saphir.
15:00	*Techno-flash.
15:30	*D'hier a demain.
16:30	Information agricole.
16:45	*Les quatre saisons.
17:00	5 D
18:00	Français d'aujourd'hui.
18:35	*Mes trois fils.
19:00	*Quelle famille.
19:30	*Beaux Dimanches.
22:00	*La vie qui bat.
22:30	*Histoire d'une ville "Kingston"
23:00	Le téléjournal national et les nouvelles du sport.
23:30	Politique à tout.
00:00	*Cinéma nouveau.

LUNDI

14:00	Souris verte.
14:15	*Fablio le magicien.
14:30	Poly
14:45	En mouvement.
15:00	Femme d'aujourd'hui.
16:00	*Bobino.
16:30	*Maigrichon et gras double.
17:00	*Daktari.
18:00	*Le gourmet farfelu.
18:30	Format 30.
19:00	Le téléjournal et les nouvelles du sport.
19:15	A propos.
19:30	*Ma sorcière bien-aimée.
20:00	*A la seconde.
20:30	*Mont-Joye.
21:00	*Paradis terrestre.
21:30	*Marcus Welby M.D.
22:30	*Ce soir Jean-Pierre.
23:00	*Téléjournal national et les nouvelles du sport.
23:30	Cinéma.

MARDI

14:00	Souris verte.
14:15	*Francis au paradis perdu.
14:45	En mouvement.
15:00	*Femme d'aujourd'hui.
16:00	*Bobino.
16:30	*Sol et gobelet.
17:00	*Daniel Boone.
18:00	*Le gourmet farfelu.
18:30	Format 30.
19:00	Le téléjournal et les nouvelles du sport.
19:15	A propos.
19:30	Dynastie des Forsyte.
20:30	*Pensez vite.
21:00	*Rue des Pignons.
21:30	*Le monde de Marcel Dubé.
22:00	Prenez le volant.
22:30	*Ce soir Jean-Pierre.
23:00	Téléjournal national et les nouvelles du sport.
23:30	Cine-Club.

MERCREDI

14:00	Souris verte.
14:15	Monsieur Pipo.
14:45	En mouvement.
15:00	*Femme d'aujour d'hui.
16:00	*Bobino.
16:30	*Fanfreluche.
17:00	*Walt Disney.
18:00	*Le gourmet farfelu.
18:30	*Baseball.
21:00	*Les enchanteurs.
21:30	France Panorama.
21:45	A propos.
22:00	*Son et images.
22:30	*Ce soir Jean-Pierre.
23:00	*Le téléjournal national et les nouvelles du sport.
23:30	Cinéma.

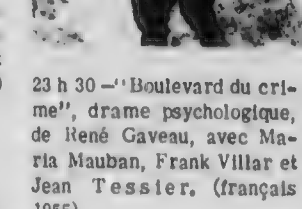
JEUDI

14:00	Souris verte.
14:15	Saturnin.
14:30	*Topino.
14:45	En mouvement.
15:00	*Femme d'aujourd'hui.
16:00	*Bobino.
16:30	*Major Plum Pouding.
17:00	*Voyage au fond des mers.
18:00	*Le gourmet farfelu.
18:30	Format 30
19:00	Le téléjournal et les nouvelles du sport.
19:15	A propos.
19:30	*Grands films.
21:30	Consommateurs avertis.
22:00	Dossiers.
22:30	*Ce soir Jean-Pierre.
23:00	*Le téléjournal national et les nouvelles du sport.
23:30	Cinéma.

VENDREDI

14:00	Souris verte.
14:15	L'ane culotte.
14:45	En mouvement.
15:00	*Femme d'aujourd'hui.
16:00	*Bobino.
16:30	*Grujot et délicat.
17:00	*Tarzan.
18:00	*Le gourmet farfelu.
18:30	Rencontres.
19:00	*Le téléjournal et les nouvelles du sport.
19:15	A propos.
19:30	*Chapparal.
21:30	Format 60
22:30	*Ce soir Jean-Pierre.
23:00	*Le téléjournal national et les nouvelles du sport.
23:30	Cinéma.

Films à la Télé



SAMEDI 11 septembre
20 h 00 —"Confidence sur l'oreiller". Comédie réalisée par Michael Gordon, avec Doris Day, Rock Hudson, Tony Randall, Thelma Ritter, Marcel Dalio et N. Adams. (américain 1959)
23 h 30 —"La leçon particulière". Drame sentimental réalisé par Michel Boisrond, avec Renaud Verley, Nathalie Delon, Robert Hossein et Bernard Lecoq (français 1968)

DIMANCHE 12 septembre
19 h 30 —"Des sourie et des hommes". Drame avec Jacques Godin, Hubert Loiselle et Gérard Poirier.

00 h 00—"L'aventure". Drame psychologique écrit et réalisé par Michelangelo Antonioni, avec Gabriele Ferzetti, Monica Vitti et Lea Massari (italien 1960)

LUNDI 13 septembre
23 h 30 —"Les visiteurs du soir". Légende dramatique réalisée par Marcel Carné avec Arletty, Alain Cuny et Jules Berry. (français 1942)

MARDI 14 septembre
23 h 30—"Rouges et blancs". Episode de la Révolution russe réalisée par Miklos Jancso, avec Krystyna Miklaiewska, Victor Adviousko, Tibor Molnar, Tatjana Konyoukova, Andras Kovak, Mikhail Kozakov. (hongrois 1968)

23 h 30 —"Boulevard du crime", drame psychologique, de René Gaveau, avec Maria Mauban, Frank Villar et Jean Tessier. (français 1955)

VENDREDI 17 septembre
23 h 30 —"Fantôme se déchaîne". Comédie policière réalisée par André Hunebelle, avec Louis de Funès, Jean Marais et Mylène Demongeot. (franco-italien 1965)

MERCREDI 15 septembre
23 h 30 —"Lumière d'été". Film réalisé par Jean Grémillon, avec Madeleine Renaud, Pierre Brasseur et Madeleine Robinson. (français 1943)

JEUDI 16 septembre
19 h 30 —"Le grand Sam". Aventures avec John Wayne, Henry Hathaway, Fabian et Stewart Granger. (américain 1960)



Cours pour chauffeur de moto-neige

Le gouvernement manitobain entreprendra de donner des cours pratiques, sur une base volontaire, aux chauffeurs de motoneiges, l'hiver prochain. C'est ce qu'a annoncé le ministre de la voirie, M. Joseph Borowski.

Le ministre a dit que le programme autorisé par la récente législation au sujet des motoneiges, sera introduit sur une base volontaire pour déterminer les besoins du public et sera considéré comme projet pilote.

Les professeurs du programme provincial pour la sécurité à la chasse prendront en main ce nouveau programme. On est présentement à compiler une liste des chargés de cours et les détails du programme seront disponibles cet automne.

Le Manuel des professeurs a déjà été préparé. Il établit les grandes lignes du programme. Même si le cours a été préparé pour se donner à l'intérieur, les responsables auront la liberté de structurer leurs cours.

Candidat à la ...

pourraient être invités à certaines réunions des commissaires d'école et même que des commissaires pourraient aller visiter les étudiants dans le cadre de leurs cours. "Il faut renseigner la population à fond, a souligné M. Collette; car, la responsabilité d'un commissaire d'école est lourde de conséquence. Un faux pas peut handicapper des centaines et des centaines d'étudiants. C'est pourquoi je me propose d'agir en pleine lumière, à découvert, en séparant politique et éducation."

Né à St-Boniface, monsieur Collette, âgé de 24 ans, a fait ses études primaires au Jardin Langevin et à l'école Provencher. Il a poursuivi ses études secondaires et universitaires au Collège de St-Boniface. Il entra ensuite au service de CKSB en novembre 1966 à titre de responsable de l'enregistrement des annonces commerciales. Depuis avril 1970, il est à l'emploi de Radio-Canada à titre de technicien du service français.

Actif dans les mouvements des jeunes canadiens-français, M. Collette a fait partie des exécutifs des Jeunes Ouvriers Catholiques et de la Jeunesse Franco-manitobaine. Il a également fait partie du Mouvement Scout et a servi au cours de plusieurs étés de moniteur au Camp Notre-Dame et au Camp français de la division scolaire de Winnipeg.

Depuis 5 ans, M. Collette est secrétaire du Centre Culturel de Saint-Boniface où il a été également directeur des activités sociales organisées par le Centre. M. Collette s'est également intéressé à la vie communautaire à St-Boniface en devenant actionnaire au poste CKSB et directeur de la Caisse Populaire de St-Boniface.

M. Collette est le fils de M. et Mme Maurice Collette de la rue Saint-Jean-Baptiste à Saint-Boniface.

Chez les dames auxiliaires de l'Hôpital Taché

Les Dames auxiliaires de l'Hôpital Taché reprendront leurs activités bientôt. La première réunion mensuelle de l'automne se tiendra le mercredi 15 septembre 8 h du soir, à l'Hôpital Taché. On y discutera d'importants projets. Avis aux membres d'y être présentes.

A la mi-octobre, les Dames auxiliaires tiendront une grande vente de linge et d'objets usagés (mais propres). Les Dames auxilaires invitent les lectrices de La LIBERTE ET LE PATRIOTE à collaborer à cette vente en envoyant à l'Hôpital Taché les objets qu'elles aimeraient donner à l'occasion de cette vente. On est prié d'en avertir Mlle Leclerc, téléphone: 233-1411.

Communiqué

Le Cercle Molière deviendrait ...

à tout point de vue. Une des raisons pour un nouveau centre est justement l'épanouissement des organismes culturels afin d'en faire profiter toute la population. Plus précisément le nouveau centre veut dire moins de problèmes techniques, une meilleure relation entre les spectateurs et le lieu scénique, qui encouragera peut-être les gens à venir plus souvent au théâtre et aux autres spectacles. De plus le Centre pourra canaliser certains services afin de les rendre plus efficaces.

– Quel genre de spectacle préférez-vous monter?

Le genre de spectacle que l'on préfère monter varie selon les saisons. Il ne faut pas trop se répéter. On essaie de varier le menu le plus possible. J'aime bien monter le genre de spectacle qui non seulement diverti mais pose certaines questions. Le genre de spectacle qui trouble un peu et surtout le genre où les canadiens français peuvent se reconnaître pour qu'ils puissent voir un peu plus clair dans leurs affaires.

– Qu'est-ce que nous réserve la saison 71'-72' du Cercle Molière?

C'est une saison assez légère. L'on commence avec une pièce de boulevard "On demande un ménage". Pour ce qui est des deux autres pièces nous attendons le résultat d'un sondage avant de faire un choix définitif. Mais ça promet certainement d'être une saison très intéressante.

– Et les cours?

Nous reprenons les cours avec quelques changements. Nous augmentons le nombre de leçons et nous ajoutons l'escrime au cours pour adultes. Les professeurs que nous retenons sont parmi les meilleurs à Winnipeg. Il faut dire que l'école de théâtre du Cercle Molière est unique dans l'ouest, puisque c'est la seule, en dehors du Québec, à offrir une formation en français pour le théâtre. De plus cette année les jeunes auront la chance de monter de petits spectacles en atelier sous la direction de Claude Dorge.

C'est donc dire que la saison du Cercle Molière promet d'être vivante, intéressante et bien remplie.

Florence Rochard

NOMINATION


M. Normand Poudrette

Le directeur général en chef de la Banque Canadienne Nationale, M. Germain Perreault, est heureux d'annoncer la nomination de M. Normand Poudrette au poste de directeur au service du crédit.

Nos Lecteurs . . .

langes: "lorsque vous dépendrez entièrement de nous, vous serez fichus".

C'est pourquoi l'A.C.F.C., loin de s'attendre à recevoir du Secrétariat d'Etat des alouettes rôties dans le bec, s'emploie à trouver des moyens de s'autofinancer, qu'elle continue à percevoir des cotisations, qu'elle a organisé une loterie provinciale, qu'elle tient à ce que les jeunes qui participent aux voyages-échanges y contribuent financièrement, etc... Nous croyons que cette attitude est saine et conforme aux plus sages principes de la pédagogie moderne.

Nous appuyant sur ces principes nous pouvons prendre pour acquit, j'en suis convaincu, qu'en nous aidant nous-mêmes, le ciel – en l'occurence le Secrétariat d'Etat – continuera à nous aider et à le faire généreusement.

Mais il conviendrait que nos demandes – nos désirs soient réalistes, c'est-à-dire graduels et étayés sur des programmes réalistes, établis selon des budgets réalistes, qui traduiraient notre détermination à faire notre propre part au chapitre des recettes, sans exagérer peut-être certaines dépenses sous celui des déboursés.

Par ailleurs, vous faites état dans votre article susmentionné d'un communiqué de la Fédération émis à la suite de son assemblée générale tenue à l'Hôtel Fort-Garry à Winnipeg, le 15 août dernier.

N'eût-il pas été de toute façon plus facile pour le journal, conformément à son rôle de donner à ses lecteurs des informations précises et objectives, de publier ce communiqué in-extenso? C'est la suggestion que je me permets de vous faire.

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir publier cette mise au point dans votre prochaine édition et vous prie de me croire, Monsieur le Rédacteur,

Pour l'A.C.F.C.,

Bien à vous,

René Rottiers,
Directeur du secrétariat,
Regina, le 30 août 1971.

N.D.L.R. – Quant aux articles sur les voyages-échanges, la gérance du journal fait remarquer qu'ils n'ont pas été facturés à $125 non pas pour la page mais pour tout l'article qui débordait toujours sur deux pages sinon plus. D'ailleurs le directeur de l'A.C.F.C. devrait dire qu'il avait reçu cet argent du gouvernement fédéral justement pour assurer de la publicité en français aux voyages-échanges. Si c'est $125 la page qu'elle devait payer, l'A.C.F.C. recevra une facture en conséquence!

□ Jean Béliveau reçu par Paul VI

Le 18 août 1971 est une autre date qui restera gravée dans la mémoire de Jean Béliveau. Ce jour-là, il eut une audience privée avec le pape Paul VI. "Ce fut le plus beau jour de ma vie", a déclaré samedi dernier l'ancien capitaine des Canadiens qui revenait parmi nous après une absence d'un peu plus de quatre semaines. Béliveau a éprouvé toutes sortes de sensations durant sa longue carrière dans le hockey, mais il a dit qu'il n'avait jamais été aussi ému comme ce fut le cas lorsqu'il conversa avec le chef de l'Eglise catholique.

"Nous avons effectué un voyage très agréable. Toutefois, c'est notre visite à la résidence d'été du pape à Castel Gandolfo qui nous a le plus fascinés", a souligné Béliveau.

"La résidence d'été du pape est située à environ 20 milles de Rome. Le souverain pontife y accorde des audiences générales tous les mercredis. Quand je suis arrivé à cet endroit, il n'était pas question d'audience privée. Accompagné de ma femme, de ma fille, de mon père et de ma mère, je me suis choisi un siège aux côtés d'autres fidèles. Puis à un moment donné, le Révérend Père Laurendeau, un jésuite, s'approcha de nous. Il nous demanda de le suivre. C'est à ce moment-là que j'ai appris que nous aurions une audience privée avec le chef de l'Eglise catholique", a raconté le vice-président des Canadiens.

"Après avoir attendu durant quelques minutes, on nous invita à rencontrer le pape. J'avais les jambes molles. Le pape savait qui j'étais. Il m'a parlé un peu de hockey et il était au courant du Fonds Jean Béliveau. Il m'a félicité pour mon geste. La conversation a peut-être duré 20 minutes. Depuis mes débuts dans la vie publique, plusieurs hommes m'ont impressionné et aujourd'hui je dois dire que le pape Paul VI vient en première place. Il est d'une simplicité remarquable. Il s'exprime très bien en français. Moi et les membres de la famille avons pleuré après avoir reçu sa bénédiction. C'est une rencontre que je n'oublierai jamais."

Béliveau a l'impression que le cardinal Roy, monseigneur Grégoire et le Révérend Père Laurendeau ont donné quelques informations au pape sur sa carrière et ses activités au Canada. "Le pape est trop bien renseigné à mon sujet" a dit Béliveau en riant.

VOYAGE INTERESSANT

Jean Béliveau a organisé lui-même le voyage qui vient de prendre fin. Toutefois, il a tenu à souligner que les représentants de la société Air Canada avaient agi de façon que tout se déroule parfaitement. "Ce fut un voyage splendide sur toute la ligne. Si l'on fait exception de notre rencontre avec le pape, il n'y a pas eu d'autres visites officielles. Nous avons rencontré plusieurs touristes canadiens, mais pas plus", a poursuivi le Grand Jean.

En quittant Montréal il y a cinq semaines, les Béliveau se sont rendus à Francfort, en Allemagne. Ils ont ensuite passé vingt-quatre heures sur un terrain de camping dans ce que l'on appelle la Forêt-Noire. Ils ont ensuite visité Zurich, Lausanne et Genève; quelques jours plus tard, ils ont été ébahis en voyant pour la première fois le Mont Blanc, à Chamonix. Ils se sont ensuite rendus à Milan, Venise, Florence, Rome, Naples, Capri, Nice, Avignon et Paris.



Jean Béliveau photographié au moment où il était reçu en audience privée par le souverain pontife, il y a quelques semaines.

ON SE REPOSE

Les Béliveau sont demeurés une semaine à Nice. "Je me suis réellement reposé à cet endroit où nous avons passé six jours. Nous avons aussi eu l'occasion de visiter cette fameuse Tour de Pise. C'est quelque chose à voir", a ajouté Béliveau.

Le Grand Jean a pris de l'embonpoint durant son voyage. Il a engraissé d'une dizaine de livres. Il les porte bien. Il semblait détendu à son retour à Montréal hier.

Il est maintenant prêt à poursuivre sa nouvelle carrière – celle d'un exécutif. A compter de mardi prochain, on le reverra au Forum. Mais ne vous faites pas d'illusion, Jean ne songe aucunement à faire un retour au jeu. Il chaussera encore les patins... mais ce sera seulement pour le plaisir de la chose.

"J'ai fait mon temps comme joueur actif", a-t-il répété hier soir.

Plusieurs amis, dont Zotique Lespérance et le père Paul Aquin, sont allés à la rencontre de Béliveau à l'aéroport de Dorval hier.

S'adressant au père Paul Aquin, Jean a fait la remarque suivante: "Je viens d'établir un autre record, celui d'avoir réussi à passer un moins quatre semaines de suite avec ma famille. C'est merveilleux."

(Extrait du Journal de Montréal 5 septembre 1971.)

par Jacques BEAUCHAMP

□ Une étude historique

La France d'après "LA LIBERTÉ"

La Revue d'histoire de l'Amérique française vient de publier le texte d'une communication que M. Bernard Pénisson, professeur d'histoire au Collège de St-Boniface, avait présentée l'année dernière au Congrès de la Société canadienne d'histoire de l'Eglise. M. Pénisson y traite de "l'image" que le journal manitobain "La Liberté" se faisait de la France catholique au cours des années 1913-1920.

Cette étude fait d'ailleurs partie d'un travail en cours sur l'image de la France dans la presse franco-manitobaine.

Le lecteur qui retourne aux premiers volumes de l'ancienne "Liberté" est étonné de voir la part importante qu'on accordait à la France en ce temps-là. M. Pénisson a même compté les lignes: 281,875 environ, soit un peu plus de 11% du contenu.

Le journal faisait une distinction entre la France catholique" et la "France officielle" qui était née de la révolution et de l'irreligion et qui persécutait la première. C'est un point de vue qui fait sourire aujourd'hui mais qui suscitait beaucoup de polémique à l'époque.

On s'étonne sans doute de voir l'autorité religieuse d'alors, l'archevêque de St-Boniface, se préoccuper tellement des problèmes politico-religieux de la France, problèmes qu'on ne connaissait d'ailleurs que par la presse officiellement catholique et de droite.

Quand on compare la part que "La Liberté" d'autrefois accordait à la France à celle que lui donne notre journal actuel, on est bien obligé de reconnaître que les temps et les mentalités ont énormément changé, et pour le mieux, espérons-le.

Notre journal ne parle plus que très rarement de ce qui se passe en France et quand il le fait, il se contente de donner l'information sans porter de jugement, surtout sans tomber dans les stéréotypes d'autrefois. Le reste de l'étude de M. Pénisson nous dira sans doute s'il y a eu évolution réelle dans la mentalité du journal à l'endroit de la France. Il reste cependant, que, pour la francophonie mondiale, la France est un foyer culturel et linguistique des plus productifs et des plus influents. Mais elle n'est pas l'unique. De part et d'autre, les pays francophones ont des valeurs et des richesses humaines que chacun doit apprendre à respecter, apprécier, évaluer et échanger dans la mesure du possible, sans complexe ni de supériorité ni d'infériorité.

C'est ce que nos gouvernements mutuels cherchent à encourager depuis quelque temps par l'Agence de coopération qu'ils ont mise sur pied. C'est là une attitude beaucoup plus réaliste et plus enrichissante que celle qui prédominait au cours de la période analysée par l'étude de M. Pénisson.

J.-P.A.

LES PETITES ANNONCES Composez

247-4823 ou 247-4824



de 9 h à midi et de 13 h à 16 h.
Dernier délai: lundi midi

TARIF : 3 ¢ le mot. Minimum $1.00 – Chaque insertion supplémentaire : 2 ¢ le mot. Minimum : $0.50 – Pas de changement de texte. Ajouter 25 ¢ si l'annonce doit être placée dans un cadre ou si l'on désire un numéro de boîte.

DALLES OU GOUTTIÈRES

Pour réparation ou installation de nouvelles dalles. Prix très raisonnable. S'adresser en français.

233-7227

À LOUER

458, rue Aulneau. Logis de trois pièces.
21-820-JNO

Lorette. Logis de 3 pièces. Entrée privée. Possession immédiate.
21-822-22 C

St-Boniface. Logis meublé de 2 pièces. Près autobus. Pour jeune filles tranquilles. Libre immédiatement. Composer: 233-4546 après 6 h 30.
22-828-JNO

Norwood, rue Kitson. Logis de 4 pièces. Complètement privé. Réfrigérateur et poêle si désiré. Place de stationnement avec prise de courant incluse. Composer: 247-3752 ou 256-9455.
22-830-22 C

Grande chambre meublée. Place de stationnement avec prise de courant. Pour homme âgé ou qui travaille. Composer: CE3-6104.
22-831-23 C

St-Boniface. Chambre meublée avec facilités de cuisine. Pour étudiant ou homme qui travaille. Libre. Composer: 233-5268.
20-802-22 C

St-Boniface, 1 chambre meublée séparée. Libre. Composer: 247-5991 après 5 heures.
14-738-JNO,

À VENDRE

Lessiveuse-essoreuse (washer spin dryer 1970), genre Hoover de marque Inglis. N'a été utilisée que 9 mois. Pour plus de détails composer: 253-8505.
22-824-22 C

Village St-Claude, Maison de 5 pièces, 3 chambres à coucher. Garage et remise. Environ 3 acres de terrain. S'adresser à: M. Alphonse Hince, C,P, 264, St-Claude, Man. Téléphone: 1-379-2425.
13-731-JNO,

Maison à vendre dans village de Ste-Agathe. Composer: 882-2278.
16-766-28C.

Voile court de mariée avec fleuron de tête (head-piece). Composer: 1-883-2149 St-Adolphe.
19-790-24P.

ST-PIERRE - 10 lots sur rue Préfontaine, près hôpital. Eau courante. Aussi, "trailer" à 2 roues, semoir "PLanet" pour jardin et maisonnette de camping pour camion. Composer: 247-7384.
50-589-JNO.

A VENDRE OU A LOUER

A St-François-Xavier, 18 milles à l'ouest de la ville. Epicerie avec restaurant et équipement moderne complet. Grand logis de 6 pièces attenant. Situé sur lot d'environ une acre. Loyer de $150 par mois. Locataire devra acheter l'équipement à $2,000. Prix de vente avec équipement: $12,000.
22-827-23 C

DIVERS

ON DEMANDE dame, de préférence une dame qui reçoit sa pension, pour aider à l'entretien du ménage. Près de église et autobus. Chambre privée. Temps libre tous les jours. Pas d'enfants. Composer: 247-8195.
21-814-22 C

SI VOUS DESIREZ vendre votre propriété pour actions, appelez agent: 256-3065.
5-649-JNO

A.J. DESAULNIERS
AGENT D'IMMEUBLES
369 boul. Provencher

ENFIELD CRESCENT
Triplex. Revenu annuel: $3,480. Lot: 70' de frontage. A termes si désiré.

RUE COTE

Maison en stuc, 1 1/2 étage, 5 pièces, 3 chambres à coucher. Salle de récréation. Belle localité. Appeler Marc. Bergeron: 452-6959.

RUE PORTLAND

St-Vital. Maison de 6 pièces, 4 chambres à coucher. Garage. Lot: 33' de frontage. Prix: $8,900. Comptant requis: $1,000 ou plus.

POUR PLUS D'INFORMATION COMPOSER:
BUREAU: 233-1773
LE SOIR: 233-5874

36-483-JNO

ARMAND AYOTTE REALTY & ASSURANCE GENERALE LTEE
191, boulevard Dollard
ST-BONIFACE
A VENDRE

ST-BONIFACE

Rue Valade. Maison pour famille. 8 pièces, 4 chambres à coucher, salle à manger, solarium, salle de récréation. Lot: 87' x 100'. Zone R4. Prix inclut draperies. Deux plomberies, garage. Maison en excellent état. $12,000 comptant. Propriétaire considérerait porter balance. Possession immédiate.

PARC WINDSOR

Echo Bay. Maison de famille: 7 pièces, 4 chambres à coucher. Chambre supplémentaire et salle de récréation au sous-sol. Lot: 70' x 120'. Auto-port. Deux plomberies. $10,000 comptant. Balance à termes.

FORT ROUGE

Dorchester. Triplex. 2 logis de 4 pièces, 2 chambres à coucher, et un logis de 1 chambre à coucher. Entrées privées. Trois salles de bains. Revenu mensuel: $360.00. $12,000 comptant. Balance à termes.

FORT ROUGE

Mulvey. Maison de famille, 6 pièces, 3 chambres à coucher. Chambre supplémentaire au sous-sol. Prix: $15,900. $8,000 comptant.

ST-JEAN-BAPTISTE, MANITOBA

Maison pour famille, 9 pièces, 4 ou 5 chambres à coucher, grande cuisine avec poêle encastré et réfrigérateur, salle de récréation, 2 salles de bains, tapis mur à mur, draperies. Garage double. Possession immédiate. $8,000 comptant. Balance à termes.

Appeler: A. Ayotte 233-5845.
Larry Legros 253-9312
7-665-22 C

LE CENTRE DU DISQUE FRANCAIS
MUSICANA

maintenant au 190, boul. Provencher St-Boniface

offre toujours à 20 p.c. de rabais toute sa collection variée de disques:
et en plus offre des radios, rubans magnétiques, piles électriques, lampes pour radio et téléviseurs, à 10 p.c. de rabais.
Tél: 233-7222
Heures: 10 h du matin à 6 h du soir.

FIDELITY TRUST
À VENDRE

ST-BONIFACE

Rue Bertrand. Duplex: 2 logis de 1 chambre à coucher chacun, á bon revenu. Entrées et salles de bains privées. Tout près hôpital St-Boniface. Pour visiter appelez Louis ou Flora Combot: 247-5918.

ST-VITAL

Bungalow de un an. 3 chambres à coucher et salle à manger. Cette maison a été construite solidement. Sur grand lot. Pour plus de renseignements appelez Louis ou Flora Combot: 247-5918.

ST-BONIFACE

Rue Bertrand. Maison: 1 1/2 étage. 4 chambres à coucher. Sur lot de 50' x 125'. Près de tout. Pour information appelez Louis ou Flora Combot: 247-5918.

ST-BONIFACE

Rue St-Jean-Baptiste. Bungalow de 3 chambres à coucher, rénové à l'intérieur et à l'extérieur. Grande cuisine et salle à manger. Poêle, réfrigérateur, laveuse et séchoir automatiques inclus. Sur grand lot de 48' x 120' avec beau garage. Venez le visiter. Appelez Louis ou Flora Combot: 247-5918.

NOUS AVONS DEMANDES POUR MAISONS DE 2 OU 3 CHAMBRES A ST-BONIFACE OU ST-VITAL. VOUS RECEVREZ DE L'ARGENT COMPTANT POUR VOTRE PROPRIETE PUISQUE NOUS AVONS ARGENT NECESSAIRE POUR HYPOTHEQUE.

FIDELITY TRUST
417 Academy Rd.
WINNIPEG.
452-7417
29-391-22 C

KLEM'S CATERING

Mariages, banquets, fins de semaine. Servons repas chauds avec Holopchis, même sur semaine.
Composer: 256-0101
32-444-TF.

GENEALOGIE 'BOULET' de l'Ouest canadien 1662-1966. Pour liquider à $3.00 le livre (56 pages). Adresser toute commande à Frère Denis Boulet, Boîte Postale 99, Grayson, Sask.
15-742-25 P



RUE MARION – $35,000

Propriété de valeur. 52 pieds de frontage. Maison privée et atelier. Appelez Nap Gagnon.

157 MASSON

Trois chambres à coucher. Tapis mur á mur au salon. Chambre au soubassement peut être louée. $14,500. Appelez Claude Bouchard.

15 YOUVILLE

Très beau Duplex. 3 chambres à coucher dans chaque logis. Revenu mensuel: $160.00. Appelez Claude Bouchard.

AVENUE CLAREMONT

Très beau grand lot paysagé: 50' x 120'. $7,500. Appelez Claude Bouchard.

ST-VITAL

130 Egerton. Bungalow de 2 chambres à coucher. Sous-sol à la grandeur avec salle de récréation et 2 chambres à coucher supplémentaires. Garage. Appelez Claude Bouchard.

RUE DUMOULIN

Immeuble de 6 logis sur rue Dumoulin. Pour plus d'informations appelez Nap. Gagnon.

METRO AGENCIES LTD.
Tél.: 247-2351
294, rue Marion, St-Boniface
Nap. Gagnon - Rés: 233-3510
Claude Bouchard --Rés: 247-5849

AVIS AUX CREANCIERS

EN CE QUI CONCERNE LA SUCCESSION DE FEU LOUIS COLBE, anciennement de St-Léon, au Manitoba et au moment de sa mort, domicilié au village de Radville, dans la province de Saskatchewan.

TOUTES réclamations contre la succession ci-haut mentionnée devront être déposées à l'étude des soussignés, Chambre 500, Edifice Childs, 211 avenue Portage, Winnipeg 2, Manitoba, le ou avant le 10 octobre, 1971.

DATE à Winnipeg, au Manitoba, ce 20e jour du mois d'août, A.D. 1971.

MARCOUX, DUREAULT, BETOURNAY, TEFFAINE & MONNIN.

Procureurs de l'exécuteur
Raynald Labossière
St-Léon, Manitoba.

AVIS AUX CREANCIERS

EN CE QUI CONCERNE LA SUCCESSION DE FEU JOHN STEPHEN FRASER, de Swan Lake, au Manitoba, cultivateur à sa retraite,

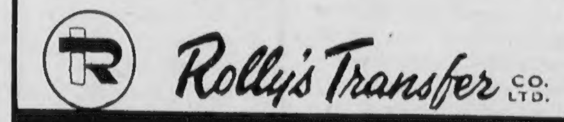
TOUTES réclamations contre la succession ci-haut mentionnée devront être déposées à l'étude des soussignés Chambre 500, Edifice Childs, 211 avenue Portage, Winnipeg 2, Manitoba, le ou avant le 15 octobre, 1971.

FAIT à Winnipeg, au Manitoba, ce 2e jour du mois de septembre, A.D. 1971.

MARCOUX, DUREAULT, BETOURNAY, TEFFAINE & MONNIN'
Procureurs de la succession.

Encouragez nos annonceurs

Service général de déménagement, messageries, etc.

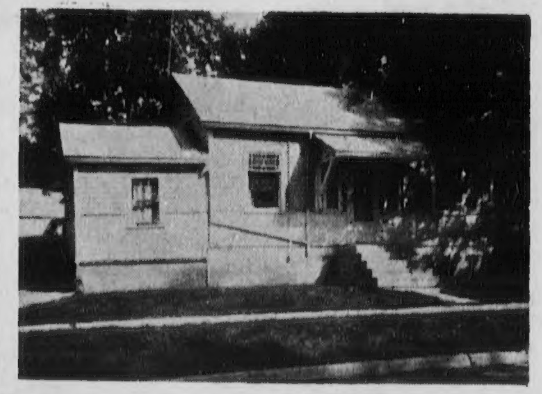


Gérant:
Rolly Painchaud **Tél: 256-5869**

DANIS REALTY

Tél.: 233-4660 **Rés.: 233-3888**

519, ch. Ste-Marie



RUE NOTRE-DAME – DUPLEX – $130 par mois. Peut aussi servir pour maison de famille. Deux salles de bains. Tapis mur à mur. Armoires en acajou. Appelez Maurice.

SOMERSET – RESTAURANT OU AUTRE – 4 ans. Logis attenant. Dans village de Somerset. Service d'égouts et eau courante. Idéal pour jeune couple. Appelez Hubert pour plus de détails.

ST-BONIFACE. Un logis loué plus un autre de 5 chambres à coucher pour propriétaire. Garage et patio. Le tout en très bon état. Appelez Hubert.

ST-VITAL – SPECIAL. Petite maison de 2 chambres à coucher en bon état et très propre. Fournaise au gaz, plomberie et électricité moderne. Lot: 50' x 280'. Prix: $10,900 à termes si désiré.

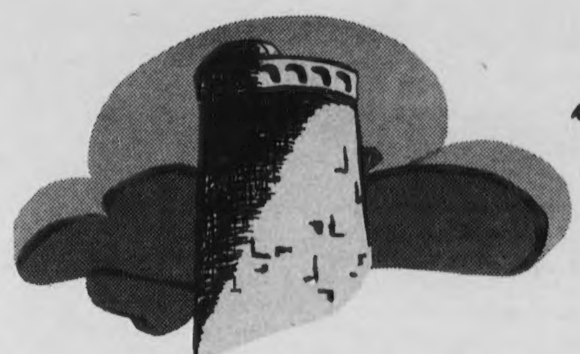
PAROISSE DU PRECIEUX-SANG. Maison de revenu.. Voici quelques-uns des avantages de ce triplex: bon revenu, entrées privées, alarme à feu, garage, lot de 50 pieds. Appelez-moi aujourd'hui même. Mme Aline Danis.

ST-VITAL. Joli bungalow de 2 chambres à coucher situé à "deux pas" du ch. Ste-Anne. Etat: très propre. Toit neuf. Chauffage: $6,00 par mois. Lot: 50'. Comptant requis: $900. Pour visiter appelez Aline Danis.

POSSESSION IMMEDIATE – RUE VIVIAN – ST-VITAL. Bungalow de 3 chambres à coucher. Cave à la grandeur. Chauffage au gaz. Propriétaire transféré. Une vraie aubaine à $12,900. Faites-nous une offre dès aujourd'hui. Appelez Maurice.

ST-VITAL. Maison de famille ou de revenu. Belle grande cour avec de grands arbres, garage, etc. Cave à la grandeur. Comptant requis: $1,000. Balance à termes. Appelez Mme Aline Danis pour plus de détails.





Le Mystère des Tours Rouges

Flora MAITLAND WOOD

CHAPITRE VII

Marc vint en voiture chercher Claire chez son oncle le lendemain. Patricia dansait sur le siège à côté de lui, incapable de dominer sa joyeuse agitation.

Marc conduisit en silence. Ce silence qui mettait une barrière entre le monde et lui! songea la jeune fille. Il fuyait le contact avec les gens, ne se montrant naturel et bon qu'avec sa fille. Ses lèvres étaient serrées, ses yeux noirs, pensifs, et sa mâchoire carrée faisait saillie comme s'il avait pris une décision qui le contrariait. Regrettait-il d'avoir invité une étrangère au manoir?

Ces questions qu'elle ne pouvait pas ne pas se poser jetèrent une ombre sur la joie de Claire. En dépit de l'attitude morose, voire revêche du père de Patricia, la sympathie qu'elle éprouvait pour lui ne fit que s'accroître. Elle le comprenait et l'excusait même, en se rappelant quelle tragédie sa femme avait provoquée en s'enfuyant du foyer où demeurait un homme fier et cruellement meurtri.

Il arrêta la voiture devant les grilles de la loge. Germaine vint immédiatement ouvrir. Claire reconnut la femme à l'aspect rébarbatif, au regard sévère qu'elle avait vue à l'église. Elle se tenait très droite et évitait de regarder dans la direc ion de la jeune fille.

—Claire, voici Germaine, son mari et elle s'occupent de tout ici depuis... (Il y eut une hésitation dans la voix de Marc.) Eh bien! depuis longtemps. Je crois que je ne pourrais pas me passer d'eux.

Une angoisse étreignit le coeur de Claire. Germaine n'avait pas répondu à son sourire et elle posait, à présent, sur elle des yeux glacés et hostiles.

Qu'avait-elle fait pour provoquer une telle attitude de la part de la gouvernante? Il était puéril de l'attribuer à la jalousie provoquée par l'affection spontanée de Patricia pour elle? Non, une telle femme ne pouvait éprouver ce genre de sentiments!

—J'ai été la nourrice de madame de Versac, dit Germaine d'un ton pointu qui fit sursauter Claire.

Une lueur flamba dans son regard. Chagrin, haine, fanatisme, la jeune fille ne put la définir. Germaine continuait en détournant les yeux:

—Je suis venue ici avec elle lorsqu'elle s'est mariée et j'y suis depuis lors...

Marc avait blêmi, ses mains se crispaient sur le volant.

—Je connais votre dévouement, Germaine. Mademoiselle est étrangère au pays, c'est la nièce du docteur Mangeon. Elle arrive d'Angleterre et ignore tout des événements qui se sont déroulés ici, je vous prie de ne pas l'oublier.

La femme tourna vers lui son regard impénétrable, et garda le silence.

—Mademoiselle Claire donnera des leçons d'anglais à Patricia, poursuivit froidement Marc. Vous la laisserez entrer quand elle le voudra.

—Comme Monsieur désire, répondit la femme avant de s'éloigner.

Au bout de quelques pas, et sans se retourner, elle demanda:

—Je ne suis pas tenue à autre chose, n'est-ce pas?

—Ce sera à moi de décider, répliqua durement M. de Versac.

Claire avait rougi. L'insolence de la gouvernante la surprenait. La nourrice d'Anne de Versac occupait manifestement une position privilégiée au manoir pour que Marc tolère une semblable attitude. Claire pensa que la raison pouvait être la suivante: Germaine avait reporté sur la fille l'attachement farouche qu'elle avait voué à la mère.

En tout cas, elle n'avait fait aucun effort pour dissimuler la contrariété que lui causait la venue de l'étrangère.

—N'y faites pas attention, Claire, s'écria Patricia. Germaine est dans un de ses mauvais jours, c'est une vieille folle.

Claire et Marc rirent de cette affirmation, ce qui dissipa légèrement la tension qui régnait.

La pièce où Claire devait donner des leçons à Patricia était accueillante et intime avec ses profonds et confortables fauteuils de cuir, son épais et moelleux tapis rouge. Un bureau de bois noir, un divan et des étagères montant jusqu'au plafond complétaient l'ensemble. Un feu de bûches brûlait gaiement dans la cheminée.

—C'est la bibliothèque, expliqua Marc. Nous devons y faire du feu jusqu'à la fin juin, pour éviter que l'humidité n'abîme les livres.

Près du manteau de la cheminée, Claire remarqua une rangée de pipes et la légère odeur de tabac, qui parfumait la pièce caressa agréablement ses narines. Marc sourit de la surprise qu'il lisait sur les traits de la jeune fille.

—Oui, vous avez parfaitement raison, Claire, cette pièce ressemble à une chambre anglaise. Je l'ai meublée ainsi, il y a des années, et depuis elle a toujours constitué mon repaire, comme on dit chez vous. J'y dors parfois quand je suis très occupé par les comptes ou la correspondance. C'est la chambre du manoir que je préfère —les autres sont restées dans le style ancien français plus rigide. J'ai pensé que vous vous sentiriez davantage à votre aise dans ce cadre. J'ai passé de longues années en Angleterre au temps de mes études et j'y ai apprécié votre confort.

à suivre

$$

"CONCOURS"

Nous vous présentons une nouvelle série de mots-croisés que vous aurez le plaisir à solutionner pendant vos moments de détente.

Non seulement vous pourrez vous amuser, mais vous pourrez également gagner $5.00 à chaque mois.

C'est facile. On remplit les mots-croisés et à la fin du mois on les fait parvenir à 607, rue Langevin (St-Boniface), avant le 5 (cinq) du mois suivant.

S'il y a plusieurs bonne réponses, nous ferons alors un tirage. Le (la) gagnant (e) reçevra un prix de $5.00.

Nous publirons le nom du gagnant ainsi que les réponses aux mots-croisés.

Aiguisez vos crayons pour écrire lisiblement et remplissez vos poches de $5.00.

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1												
2							■					
3								■				
4			■				■					
5						■					■	
6				■						■		
7						■			■			
8								■				
9	■		■									
10					■		■					■
11		■				■					■	
12									■			

VERTICAL

1 — Action de laminer. — Enlève.
2 — Ce qui arrive, ce qui se produit, pl.
3 — Indique le lieu par où l'on passe. — Organe ayant la forme d'un cordon blanchâtre. —Point cardinal.
4 — L'un des trois éléments de l'os formant la saillie de la hanche. — Maison où sont les bureaux du maire.
5 — Dommage, tort. — Route Rurale.
6 — Bord, lisière d'un bois. — Adj. dém.
7 — Canal qui amène l'eau de la mer dans les marais salants. — Titane.
8 — Term. d'inf. — 507, en chiffres romains. — Ainsi soit-il, en latin.
9 — Portion journalière de vivres. — Manière d'être.
10 — Réduite en menus morceaux. — Ce qu'il a de meilleur, pl.
11 — Venues au monde. — Objet abandonné en mer.
12 — Prénom féminin. — Conj.

HORIZONTAL

1 — Poisson des marais du bassin de l'Amazone.
2 — Faire descendre par le gosier. — Faire avancer au moyen de la rame.
3 — Etre digne de:. — Ajd. poss.
4 — Préf. privatif. — Unité monétaire de Norvège. — Signe qui hausse d'un demi ton la notre qu'il précède.
5 — Non, non pas. — Cri de guerre des bacchantes.
6 — Principe de la vie. — Temps compris entre minuit et midi.
7 — Cause, origine de quelque chose. — Deux, en chiffres romains. — Tête d'une tige de blé.
8 — Période de la vie depuis la naissance jusqu'à la douzième année. — Action de s'élancer.
9 — Faite ou répétée plusieurs fois.
10 — Tenter avec hardiesse. — Arbre d'Amérique du Sud, voisin houx.
11 — Monsieur, en anglais. — Extrémité du corps.
12 — Ancienne monnais d'origine écossaisse. — Dénué d'esprit.

Décès

Marcel LEGOFF

Né à St-Laurent, Manitoba, le 3 avril 1909, Marcel LeGoff est décédé à l'Hôpital St-Luc de Montréal le 30 août 1971.

Autrefois résident de St-Boniface, il fit ses études à l'Académie Provencher, fut associé vivement aux activités de la paroisse du Précieux-Sang à laquelle il appartenait. Membre du Cercle Molière pendant des années il se dévoua à l'expansion de l'oeuvre du Cercle comme régisseur des spectacles. Il fit successivement partie du personnel des compagnies Underwood, Remington et Royal Typewriters Ltd. Marcel LeGoff comptait de nombreux amis au Manitoba ainsi qu'à Montréal.

Il laisse dans le deuil son épouse, née Agathe de Montigny, bien connue dans la région manitobaine comme musicienne et professeur de piano; son fils Jean-Pierre et son épouse Monique; ses soeurs, Mmes Pauline Boutal, P.C. Kennedy, (Marie), Christiane LeGoff, de St-Boniface et Mme Taras Hubicki (Suzanne) de Detroit, Mich.; sa belle-mère Mme J. de Montigny, St-Boniface, une belle-soeur Mme Kay LeGoff de Vancouver et M. et Mme Tom Robertson de Vancouver.

Le service funèbre eut lieu en l'église Saint-André-Apôtre, à Montréal, le 2 septembre.

C'était hier...

QUATRE ANS PASSÉS
Le 7 septembre 1967

Parmi les chars allégoriques qui enrichissent le défilé du monde ouvrier, à l'occasion de la Fête du Travail, à Winnipeg, on remarque ceux de St-Boniface, mais d'un façon particulière celui des "clercs" de la ville cathédrale qui illustrent à la fois le 150e anniversaire de leur ville dont les origines remontent au temps de l'arrivée des premiers missionnaires et le 60e anniversaire, en 1968, de son incorporation. — Le Père Jean-Paul Aubry, O.M.I., -devient officiellement rédacteur-adjoint à La Liberté et le Patriote. —Les trois-quarts des 3,800 élèves de la Division Scolaire Seine voyageront désormais dans 48 autobus payés entièrement par le gouvernement provincial.

HUIT ANS PASSES
Le 6 septembre 1963

M. Pierre "Pit" Roy, d'Otterburne, est l'objet de fêtes grandioses de la part de ses descendants à la 5e génération à l'occasion de son 100e anniversaire de naissance. L'heureux jubilaire possède une riche couronne de 10 enfants vivants, 44 petits-enfants, 108 arrière-petits-enfants et 10 arrière - arrière - petits - enfants!

DOUZE ANS PASSES
Le 11 septembre 1959

La plupart des conseillers de St-Boniface sont en faveur d'aplanir, au coût d'environ $1,800, le terrain devant la cathédrale, mais certains craignent que s'ils pourvoient à un terrain de stationnement pour les paroissiens de la basilique, ceux des autres églises et temples pourraient demander à la ville d'en faire autant pour eux. M. le maire fait remarquer que la cathédrale est non seulement une simple église, mais une des plus belles et des plus vastes de l'Ouest et attire beaucoup de touristes. C'est pourquoi nous devrions nous efforcer d'embellir cet espace boueux qui se trouve devant la cathédrale.

SEIZE ANS PASSES
Le 10 septembre 1955

En une semaine d'intervalle, deux couples de Zenon Park célèbrent leurs noces d'or. Ce sont M. et Mme Henri Carrier, âgés respectivement de 80 et 70 ans, et M. et Mme Joseph Chartier, âgés de 74 et 70 ans.

□ **Un interview avec Roland Mahé**

Le Cercle Molière deviendrait professionnel

– Qu'était pour vou s le Cercle Molière quand vous y êtes arrivé?

Je suis arrivé au Cercle Molière il y a dix ans en 1961 alors que le Cercle montait "Chambre à louer". Au début c'était pour moi un débouché puisque j'étais aux Beaux-arts et que je m'intéressait au théâtre français. A ce moment là je voulais surtout travailler à la technique – peindre les décors etc. – et j'espérais qu'éventuellement je pourrais dessiner des décors. Le théâtre me fascinait. Il y a toujours eu pour moi une certaine magie au théâtre et je voulais faire partie de cette magie ou du moins aider à la créer. Le Cercle était pour moi un passe temps, et beaucoup plus qu'un passe temps. Aussi, sans doute, je voulais jouer et je me suis intéressé dès le début, je crois, à la mise en scène.

– Comment en êtes-vous arrivé à faire de la mise en scène?

Je n'osais pas au début me lancer dans la mise en scène parce que je ne m'y connaissait pas, mais avec l'aide et l'encouragement de Mme Boutal je m'y suis essayé. C'est Mme Boutal vraiment qui m'a formé parce que j'ai appris énormement en assistant à ses répétitions.

– Pourquoi faites-vous du théâtre français au Manitoba?

Premièrement c'est pour faire du théâtre, un point c'est tout. Mais puisque je suis d'un milieu français, d'une famille française et que j'ai fait mes études en français, du moins en grande partie, c'est tout normal que je fasse du théâtre en français.

– Où situez-vous le Cercle Molière dans l'évolution des Franco-Manitobains? A-t-il vraiment sa raison d'être?

Je crois qu'il a certainement sa raison d'être puisque le Cercle Molière répond à un besoin fondamental chez les francophones et qui existe depuis 46 ans. Mais aussi le théâtre n'a pas été imposé aux canadiens français du Manitoba, ils le voulaient parce qu'il répondait à un besoin naturel et profond. Dans une société qui n'est pas morte, mais qui est vivante, le besoin de s'exprimer ouvertement prend souvent la forme du théâtre. Le fait même qu'un théâtre existe ou qu'il y ait des artistes, des écrivains etc. prouve qu'il y a un besoin et ce besoin ne peut venir que d'une société vivante. Ces manifestations culturelles ne pourraient subsister sans l'appui d'une société. Je pense ici à ce que disait Garcia Lorca que l'on pouvait juger une société d'après la qualité de son théâtre. C'est à dire que plus une société est consciente d'elle même et évolue plus le théâtre prend de l'importance et est un reflet de la société.

– Vu la situation du français au Manitoba ne croyez-vous pas que le théâtre français, c'est dire le Cercle Molière, n'est pas devenu un luxe au Manitoba?

On arrive dans un problème complexe. Je dirais, non, si l'on en juge d'après ces dernières années alors que le public du Cercle augmente continuellement. Mais si l'on considère objectivement la situation qui est devenu très critique, eh bien le théâtre pourrait facilement devenir un luxe parce qu'il ne répondrait plus à un besoin populaire. Ce serait à ce moment -là un théâtre pour une petite élite qui s'intéresserait à cette forme de culture française comme à quelque chose d'étranger dans notre pays. Mais ce ne sera pas ce que, à mon avis, doit être le théâtre. C'est seulement lorsqu'il répond aux besoins de la masse que le théâtre est vivant et a une signification profonde.

– Comment le public manitobain accueille-t-il les pièces du Cercle?

Le public manitobain est un public extrêmement varié, alors les réactions aux pièces le sont aussi, forcément. On a un public qui est très fidèle au Cercle qui vient au Cercle depuis des années et qui s'y connait plus ou moins en théâtre. On a également un petit public averti, qui compte à peu près 2 p.c., qui a vu du théâtre ailleurs qu'à St-Boniface et qui s'intéresse à cette forme de création. Puis grâce à l'animation faite dans les écoles on a un public chez les étudiants. On a aussi un public anglophone qui prend de l'importance et qui est encore une fois le résultat de l'animation faite dans les deux universités anglaises. En somme le public du Cercle est assez aventureux et prêt à accepter différents genres. Mais en général c'est un public assez conservateur. Faut dire que le Cercle même est aussi conservateur dans le choix des pièces sauf quelques exceptions comme "Les belles soeurs". On devrait peut-être mettre le public plus souvent à l'épreuve avec des pièces avant-gardistes.

– Quel facteur a permi au Cercle d'élargir ses cadres?

C'est un phénomène assez spécial. De plus en plus il semble que les gens s'intéressent au Cercle Molière. C'est dû à une prise de conscience parmi les gens qui s'aperçoivent que le français est sur le déclin et qu'il faut s'en remettre à des organisations fortes pour le sauf-garder. Et ce qui a beaucoup aidé à l'évoluation du Cercle a été cette prise de conscience chez les jeunes qui sont venus au Cercle afin de pouvoir travailler en français. Encore une fois le théâtre était une forme d'expression un moyen d'affirmer leur identité de franco-manitobain. Il faut premièrement une raison pour s'exprimer en français si l'on veut garder le français et plusieurs ont trouvé cette raison dans le Cercle Molière.

– Vers quoi se dirige le Cercle Molière?

Vers le professionnalisme. On ne peut plus retourner en arrière et la seule façon de conserver une troupe de théâtre française au Manitoba c'est en devenant professionnel. Le travail est énorme, et en étant amateur on ne peut plus suffir aux demandes. Pour vraiment répondre aux besoins des francophones il faut être disponible à tout moment et ceci n'est possible qu'en devenant troupe professionnelle. Il faut pouvoir travailler avec eux et les divertir. A ce moment-là on pourrait mettre sur pied un programme d'animation, avoir une saison solide et faire des tournées au Manitoba et à l'extérieur.

– Quel est le but précis du Cercle?

Le but précis du Cercle Molière est de présenter du théâtre de bonne qualité en français, d'être le reflet de sa société afin qu'elle puisse remettre les choses en question, de divertir et de rendre accessible, par l'animation, le théâtre à travers le Manitoba français.

– Trouvez-vous que le Cercle devrait être plus exploité par la S.F.M., CBWFT et CKSB?

Le Cercle n'est certainement pas assez exploité par ces organismes. Mais puisque CBWFT aura prochainement des réalisateurs français à temps plein j'espère que des portes ouvriront pour le Cercle et qu'on aura la possibilité de présenter des choses à la télévision. A CKSB c'est la même chose je ne vois pas pourquoi on ne pourrait pas présenter des pièces radiophoniques ou des récitals de poésie. Il faudra absolument créer des débouchés pour les comédiens du Cercle très bientôt sans cela ils iront ailleurs. La S.F.M. aussi pourrait offrir des débouchés à ces gens là. Au lieu de dépenser des sommes énormes à une forme d'animation qui ne montre aucun résultat concret pourquoi n'offre-t-elle pas de financer, en partie du moins, le programme d'animation du Cercle.

– On parle beaucoup de Centre Culturel dernièrement. Comment voyez-vous le rôle du Cercle dans le nouveau Centre Culturel?

Ce sera de travailler plus étroitement en collaboration avec les autres organismes culturels. Et j'espère que le nouveau Centre permettra au Cercle de monter des spectacles de qualité supérieure car jusqu'ici les salles dans lesquelles on jouait nous limitaient énormément,

suite à la page 12

Régime de Sécurité Familiale de la Société Franco-Manitobaine

ANNIVERSAIRES

La Société Franco-Manitobaine offre ses voeux de bon et heureux anniversaire à ses membres du Régime de Sécurité Familiale.

M. Roger Arbez, rue St-Pierre, St-Norbert du 11 sept.

M. Eugène Fréchette, rue Ritchot, St-Boniface du 11 sept.

M. Abbé Joseph Sabourin, Westwin du 11 sept.

Mlle Jacqueline Coté, rue Kavanagh, St-Boniface du 12 sept.

M. Arthur Dupuis, 47 avenue Hull, St-Vital du 12 sept.

M. Georges Boijolis, av. Ducharme, St-Norbert du 13 sept.

M. Henri Prescott, rue de la Morénie, St-Boniface du 13 sept.

M. Gérard Privé, rue Desmeurons, St-Boniface du 13 sept.